

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
 Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 12 décembre 2024 / 10 jounada al thania 1446 - N° 3720 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

64^e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS
DU 11 DÉCEMBRE 1960

Message du président de la République

P.24

ARMÉE

Le défilé militaire commémorant
le 70^e anniversaire de la Guerre
de libération nationale reflète
les grandes avancées accomplies
par l'ANP (El-Djeïch)

P.3

SYRIE

L'ONU s'oppose à toute
violation de l'intégrité
territoriale de la Syrie

P.15

ALGÉRIE - SYRIE

L'Algérie condamne fermement la violation de la souveraineté de la Syrie par l'armée de l'entité sioniste

L'Algérie a condamné fermement la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après avoir pris le contrôle de la zone tampon du Golan occupé, indique, mardi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie exprime sa condamnation ferme de la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après la prise de contrôle de la zone tampon du Golan occupé et l'annonce de l'annulation de l'accord de désengagement signé en 1974, profitant des circonstances actuelles en Syrie et de l'instabilité dans la région pour imposer un nouveau fait accompli s'alignant avec la politique expansionniste et coloniale des autorités de l'occupation sioniste", lit-on dans le communiqué. P.24



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les assurances, l'urbanisme,
les services publics et la
distribution des produits
pétroliers au menu

P.3

STRATÉGIE CLIMATIQUE DE SONATRACH

Signature d'un protocole
d'accord avec la DGF
pour la création de "puits
de carbone" naturels

P.6

DROITS HOMME

Le CNDH organise une
cérémonie à l'occasion
de la Journée des droits
de l'Homme

P.8

SANTÉ

ALIMENTATION
Les protéines
doivent être
consommées
aussi au
petit-déjeuner

P.p 12-13

FOOTBALL

LIQUE 1 MOBILIS - 13^{ej}
ESS - JSK A 17H 00

Les Kabyles
à Sétif pour
la victoire

Par F Yanis



P.21

TELÉCOMMUNICATION
"Algérie Télécom"
et "Djezzy" lancent
une offre innovante
"Twinbox"
rassemblant des
services variés

P.17

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP : reddition
de 2 terroristes à
Bordj Badji Mokhtar
et arrestation
de 7 éléments
de soutien aux
groupes terroristes

P.24

APN

Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à nombre de membres du Gouvernement, indique mercredi un communiqué de l'Assemblée.

Ces questions concernent les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, des Finances, de la Poste et des Télécommunications, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Transports, de la Santé ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, précise la même source.

OMRA

Les agences de tourisme et de voyages appelées à soumettre les demandes de visas dans les délais (ONPO)

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), a appelé les agences de tourisme et de voyages autorisées à organiser la Omra pour l'année 1446 de l'hégire, à soumettre les demandes de visas suffisamment à l'avance, indique un communiqué de l'Office.

"L'ONPO informe l'ensemble des agences de tourisme et de voyages autorisées à organiser la Omra pour l'année 1446 de l'hégire, qu'elles doivent soumettre les demandes de visas pour les pèlerins enregistrés à leur niveau suffisamment à l'avance pour qu'ils ne ratent pas leurs vols", lit-on dans le communiqué.

L'Office a appelé, dans ce sens, les agences concernées, "à éviter tout retard dans la soumission des demandes de visas via le système électronique dédié à cet effet".

Pour ce qui est de la prise en charge des demandes de visas par les parties concernées, l'Office a assuré que plus de 700 pèlerins ont pu rejoindre leurs vols dans les délais.

**COLLECTIVITÉS LOCALES
Deuxième cycle de formation au profit des présidents des APC (ministère)**

Le deuxième cycle de formation concernant la gestion des structures publiques destinée aux présidents des Assemblées populaires communales (APC), a débuté mercredi, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Dans le cadre des efforts constants pour développer les compétences des présidents des APC dans les domaines relatifs à la gestion des structures publiques et enrichir leurs connaissances, le deuxième cycle de formation sur le thème de l'agriculture et le développement rural a été lancé", selon la même source.

Cette formation a pour objectif de "renforcer les connaissances des participants en matière de développement de stratégies efficaces visant à promouvoir le secteur agricole et à appuyer le développement rural", conclut le communiqué.

INDUSTRIE

MDN : portes ouvertes à l'Etablissement central de construction à Alger

L'Etablissement central de construction (1ère région militaire), relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), a organisé, mardi, à son siège à Baba Ali (Alger), des portes ouvertes en vue de faire connaître ses missions et permettre aux citoyens de découvrir ses unités et ses principales réalisations.

Présidant l'ouverture de ces portes ouvertes, le directeur général de l'Etablissement central de construction (ECC), le Général Djelloul Kheroubi, a prononcé une allocution dans laquelle il a précisé que "cet événement a pour objectif de faire connaître l'Etablissement ainsi que ses principales activités et réalisations, dans le cadre du renforcement du lien Armée-Nation".

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à faire connaître au grand public les composantes et unités de l'institution militaire dans ses différentes spécialités, notamment l'arme des infrastructures militaires dont relève l'ECC, en expliquant ses missions, ses composantes, et ses activités, ainsi que ses moyens humains et logistiques", a-t-il déclaré.

**SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER
Poursuite des campagnes de sensibilisation aux différents fléaux sociaux**

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger poursuivent leurs campagnes de sensibilisation au profit des enfants, des jeunes et des élèves, aux différents fléaux sociaux, notamment la toxicomanie et le mésusage d'Internet, outre les campagnes de sensibilisation à la sécurité routière, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services.

"Les services de sûreté de wilaya d'Alger continuent à prodiguer des conseils et des orientations, dans le cadre de la sensibilisation et de la communication de proximité au profit de la catégorie des enfants, des jeunes et des élèves, sur les différents fléaux sociaux, comme les risques liés à la toxicomanie, le mésusage d'Internet, outre l'importance de la culture du signalisation et les campagnes de sensibilisation à la sécurité routière".

**CONSTANTINE
Ouverture prochaine d'une école de musique**

La wilaya de Constantine a bénéficié d'un projet de création d'une école de musique, qui sera opérationnelle " prochainement ", a annoncé mardi le directeur local de la culture et des arts, Farid Zaitar. Implantée à la maison de culture de la daïra d'El Khrour, la nouvelle école de musique dispenserá un enseignement spécialisé dans différents genres musicaux dont le Malouf, a précisé le même responsable.

LUTTE CONTRE L'EMIGRATION CLANDESTINE**Mostaganem : démantèlement d'un réseau d'organisation de l'émigration clandestine (Sûreté de wilaya)**

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem a démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de l'émigration clandestine par mer, avec l'arrestation de 5 individus, a indiqué, mercredi, un communiqué de ce corps de sécurité.

Le communiqué précise que cette opération a été menée suite à une coordination opérationnelle entre la brigade de lutte contre le trafic de migrants et le groupement territorial des garde-côtes, sous la supervision du parquet territorialement compétent, visant une tentative de traversée clandestine depuis la plage des Trois Daïras, au Nord de la ville de Mostaganem.

Les investigations ont permis d'identifier cinq suspects, dont les principaux organisateurs de cette tentative, qui ont été arrêtés.

Une embarcation de pêche équipée d'un moteur d'une puissance de 30 chevaux, destinée à l'opération de traversée clandestine vers l'autre rive, a également été saisie, selon le communiqué.

Sous l'accusation d'organisation et de facilitation de sortie illégale du territoire national via une voie non frontalière, en échange d'un avantage financier, ainsi qu'au départ clandestin du territoire national, les cinq individus, âgés de 25 à 41 ans et originaires de plusieurs wilayas, ont été présentés devant les juridictions compétentes, a ajouté le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Démantèlement d'une bande spécialisée dans l'escroquerie sur les réseaux sociaux à Alger**

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Djennane Sfari (Alger) a démantelé une bande spécialisée dans l'arnaque et l'escroquerie via les réseaux sociaux, a indiqué, mardi, un communiqué des services de ce corps sécuritaire.

"La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Djennane Sfari a procédé dernièrement au démantèlement d'une bande criminelle qui piége les victimes sur les réseaux sociaux prétendant mettre à vendre des supports métalliques à 130 DA/pièce.

Après avoir fixé un rendez-vous, aux victimes, les membres de la bande les agressent et s'emparent de tout ce qui est en leur possession", a précisé le communiqué.

"L'opération a eu lieu suite à une plainte déposée par un citoyen contre cette bande pour agression à l'arme blanche et vol d'un montant de 160 millions centimes.

La victime est entrée en contact avec un annonceur qui mettait en vente des supports métalliques sur Facebook", lit-on dans le communiqué qui ajoute qu'"il a été convenu l'achat de 650 pièces pour un prix symbolique".

"Accompagnée de son ami, la victime s'est rendue au point de rencontre à l'un des quartiers d'Ain Melha, où ils ont été agressés avec des armes blanches par trois (3) individus ayant volé leur argent et pris la fuite", a ajouté la même source. "Après avoir identifié les suspects, les membres de la Gendarmerie ont mis en place un plan pour les arrêter.

Les investigations menées au siège de la brigade ont permis d'élucider trois autres affaires qui concernent cette bande pour escroquerie et arnaque, suivi de vol à l'arme blanche et de coup et blessure".

"Après parachèvement des procédures judiciaires, les mis en causes ont été présentés aux juridictions judiciaires compétentes", a conclu la même source.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les assurances, l'urbanisme, les services publics et la distribution des produits pétroliers au menu (communiqué)

Le Gouvernement a étudié hier, lors sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, plusieurs textes et communications portant sur le secteur des assurances, le contrôle de l'urbanisme, l'amélioration des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que la distribution des produits pétroliers, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 11 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de loi relative aux assurances, à la lumière des directives données par Monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024, relatives au renforcement de la gouvernance et la régulation du secteur des assurances et à l'élargissement de son champ de compétence, afin de per-

mettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services fournis aux assurés, notamment en consacrant la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale. Le Gouvernement a également entendu une communication sur le contrôle de l'urbanisme et la problématique des constructions inachevées, qui a permis d'aborder plusieurs axes stratégiques, visant à renforcer la conformité des

projets et d'assurer un développement harmonieux des espaces urbains, offrant ainsi un environnement urbain moderne, fonctionnel et durable aux citoyens, tout en préservant l'identité architecturale nationale. Par ailleurs, et dans le cadre des communications sectorielles relatives à l'état des services publics, le gouvernement a entendu une communication sur l'amélioration et la modernisation des services publics relevant du secteur du Tra-

vail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ayant porté sur les mesures prises pour la modernisation des prestations de services et la généralisation de la numérisation afin de lutter contre la bureaucratie.

Enfin, Le gouvernement a poursuivi l'examen du cadre réglementaire relatif aux activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, visant à encourager la concurrence et à promouvoir le professionnalisme dans ce domaine".

MÉDIAS

Le secteur de l'information appelé à mener un travail proactif face aux défis auxquels est confrontée l'Algérie (organisation)

L'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) a estimé, mardi, que le secteur de l'information était appelé à mener un travail proactif face aux défis auxquels est confrontée l'Algérie.

Lors d'une conférence nationale organisée dans la wilaya de Laghouat sous le thème "Les médias nationaux face aux fausses informations tendancieuses: responsabilité et engagement", l'ONJA a estimé que "l'accélération des événements à l'échelle mondiale et régionale exige la mise en place d'un système médiatique fort reposant sur la lecture des événements, la préservation des intérêts de l'Algérie et la mise en échec des tentatives de porter atteinte à la patrie via les réseaux sociaux ou par le biais de ceux qui marchandent la patrie en se jetant dans les bras du makhzeno-sionisme ou des lobbies français, toujours prisonniers de leur complexe colonial et qui ne voient pas d'un bon

œil les orientations de l'Algérie nouvelle, souveraine dans ses positions et fidèle à ses principes".

"La sécurité médiatique et la lutte contre les fausses informations tendancieuses sont une nécessité qui exige d'évaluer la qualité du contenu proposé par les médias algériens et d'associer les élites algériennes aux efforts visant à contrer la guerre médiatique", a soutenu l'ONJA, appellant "les élites nationales et toutes les nobles plumes journalistiques à contribuer à faire émerger une conscience populaire capable de saisir les dangers qui guettent notre chère patrie".

L'organisation a en outre considéré que "la préservation de l'unité et de la stabilité de l'Algérie et de la pensée nationale authentique nécessite d'inclure la culture de la fierté des racines historiques et de la diversité culturelle et linguistique pour en faire une source

de rayonnement et de fierté pour chaque Algérien, à travers des médias nationaux forts à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe pour contrecarrer les tentatives désespérées de certaines parties étrangères de s'emparer du patrimoine algérien".

"Les manœuvres ourdies dans l'ombre contre l'Algérie sont désormais démasquées", a affirmé l'ONJA, soulignant que "les campagnes médiatiques tendancieuses, les fausses informations, les rumeurs infondées et les mystifications qui inondent les réseaux sociaux dans le but de déstabiliser le pays révèlent les vils plans visant à minimiser les victoires diplomatiques, mais aussi la haine viscérale des ennemis de la patrie qui ne supportent pas de voir l'Algérie porter la voix de la vérité aux Nations Unies et au Conseil de sécurité dans la défense des causes justes, notamment les causes palestinienne et sahraouie".

HISTOIRE

Les manifestations du 11 décembre 1960 ont incarné la cohésion du peuple algérien (Boughali)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, mercredi à Alger, que les manifestations du 11 décembre 1960 ont incarné la cohésion du peuple algérien et le ralliement de toutes ses composantes à la Révolution de libération.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la conférence organisée par l'APN à l'occasion du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, M. Boughali a précisé que "ces manifestations ont incarné la cohésion du peuple algérien et son ralliement derrière les chefs de la Révolution, confortant ainsi la série de réalisations concrétisées depuis son déclenchement sur le plan militaire, politique, médiatique, diplomatique, culturel, artistique et sportif et imposant au colonisateur les choix proclamés dans la Déclaration du 1er Novembre".

Ces manifestations ont

grandement contribué à l'internationalisation de la cause algérienne" et à "la reconnaissance par la communauté internationale du droit des peuples colonisés à l'autodétermination et à l'indépendance", a rappelé le président de l'APN, saluant la contribution des différentes catégories du peuple algérien au succès de la Révolution de libération.

Il a évoqué, tout particulièrement, le rôle des enfants dans la transmission d'informations et de messages entre les Moudjahidines et les militants.

La commémoration des manifestations du 11 décembre 1960 est l'occasion de renouveler l'engagement solennel à demeurer fidèle aux principes pour lesquels se sont sacrifiés les Chouhada et à continuer à bâti une Algérie forte attachée à ses positions en faveur de toutes les causes justes dans le monde", a estimé M. Boughali. Et d'ajouter que "l'es-

prit de la glorieuse Révolution et tournée vers son avenir prospère grâce à la conscience de son peuple soudé dans sa cohésion nationale, uni par son front intérieur, solidaire dans toutes ses composantes et fort de sa vaillante Armée et de ses différentes institutions, sous la direction clairvoyante du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une direction résolue à atteindre les objectifs fixés dans divers programmes".

Sur le plan international, et dans le contexte de la Journée internationale des droits de l'homme, le président de l'APN a appelé les parlementaires du monde entier à renforcer les mesures en faveur de la santé des enfants et du bien-être des jeunes et à former un front uni pour prévenir les guerres et condamner les violations commises à l'encontre de cette catégorie à travers tous les foyers de tension et de conflit, notamment en Palestine.

ARMÉE

Le défilé militaire commémorant le 70e anniversaire de la Guerre de libération nationale reflète les grandes avancées accomplies par l'ANP (El-Djeïch)

Le défilé militaire commémorant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de développement, de modernisation et de professionnalisation pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, a écrit la revue El-Djeïch dans son numéro du mois de décembre.

"Ce défilé a véritablement reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire en matière de développement, de modernisation, de professionnalisation et d'entière disponibilité pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie, de manière à renforcer et consolider le processus d'édification d'une Algérie nouvelle, forte et victorieuse, dans un climat de quiétude et de tranquillité", souligne la revue dans son éditorial intitulé "Fierté de la Patrie, bouclier de la Nation".

"Des efforts qui s'accordent et complètent ceux déployés à différents niveaux et dans tous les domaines, notamment économique, social et diplomatique, reflétant un dynamisme sans précédent que traduisent les différents projets de développement réalisés et en cours de réalisation, ou encore les grands chantiers ouverts dans divers secteurs, et dont il est attendu qu'ils vont connaître une forte impulsion au cours de la prochaine phase, notamment après la nomination par Monsieur le Président de la République d'une nouvelle équipe gouvernementale qui compte parmi elle Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, nommé ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire", note la revue El-Djeïch.

Il est certain que "ce changement intervenant en réponse aux profondes mutations économiques, techniques et technologiques que connaît l'Algérie, ainsi qu'aux défis sécuritaires régionaux émergents", relève la même source, permettra "le parachèvement du projet de renaissance de notre pays, dont la priorité la plus importante est d'assurer le confort des citoyens et de répondre à leurs besoins".

"La consolidation des fondements de notre pays et le renforcement de sa position prestigieuse sur les scènes régionale et internationale est une grande responsabilité qui nous incombe à tous, nous poussent à œuvrer, sans relâche, pour que l'Algérie reste toujours victorieuse et aspire à concrétiser davantage de réalisations dans divers domaines" et ce, grâce aux "énormes capacités et énergies de la Nation, à la conscience de son grand peuple, à la solidarité de sa jeunesse créative, puisant sa forte volonté des principes et valeurs de notre Révolution éternelle et armée de sciences pour être au diapason des développements que connaît le monde dans le domaine de la technologie et de la connaissance", souligne l'édition.

Pour la revue El-Djeïch, "la préservation de la sécurité et de la stabilité de notre pays, dans un monde où il n'y a pas de place pour les faibles et qui ne reconnaît pas les retardataires, les hésitants et les dilettantes, exige la mobilisation de tous les fils loyaux de l'Algérie pour assurer la pérennité de l'Etat national, ainsi que son modèle républicain et se constituer une solide immunité défensive qui dissuade les ennemis et insuffle assurance et fierté à tous les patriotes loyaux".

"Le grandiose défilé militaire a été couronné de succès à tous points de vue et à la hauteur des dimensions et de la symbolique de cet événement qui a prouvé, une fois de plus, et de l'avis de tous, les énormes capacités humaines, organisationnelles et matérielles de l'ANP, digne et fidèle héritière de l'Armée de libération nationale.

Capacités qui en ont fait la garante de la sécurité de l'Algérie et le bouclier solide sur lequel se briseront toutes les manœuvres, complots et plans hostiles", a-t-on ajouté.

La revue a affirmé, dans son édition, que "notre armée qui a été et demeure éternellement source de fierté et de grandeur pour tout le peuple algérien, continuera avec toute la détermination et toute la rigueur nécessaires de défendre chaque pouce de cette terre des Chouhada, faisant ainsi la grandeur de notre Nation, dissuadant nos ennemis et contribuant à l'édification d'une Algérie glorieuse et victorieuse".

Elle a également relevé que les personnels de l'ANP "ont démontré leurs compétences, leur disponibilité, leur professionnalisme ainsi que leur pleine disposition à défendre la Patrie et à préserver son indépendance et sa souveraineté".

"Il est également pour eux, à n'en pas douter, un encouragement à poursuivre sur la même voie, en intensifiant et en multipliant les efforts afin de faire face, avec détermination et rigueur, aux menaces et risques de toute forme et de tous types auxquels notre pays peut être confronté", conclut l'édition d'El-Djeïch.

UNIVERSITÉ

La responsabilité historique et judiciaire des crimes commis par la France contre le peuple algérien est imprescriptible (Historien)

La responsabilité historique, judiciaire et morale des crimes perpétrés par le colonisateur français en Algérie continuera de le poursuivre et ne sera pas prescrite, a affirmé, mercredi à Oran, le professeur Mohamed Bendjebbour, directeur du laboratoire de recherche historique " Sources et biographies" de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella.

L'historien a déclaré à l'APS, en marge d'un Colloque national organisé par le laboratoire, en coordination avec l'Institut de criminologie de la même université et l'association Phenicia pour la protection de l'environnement marin, sous le thème "Les crimes coloniaux de la France en Algérie: responsabilité historique et légale", à l'occasion de la commémoration du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, que "les crimes du colonisateur français, notamment la torture, les assassinats, les pillages, les déplacements forcés et l'utilisation d'armes interdites, ne peuvent être prescrits".

"La France doit les reconnaître et assumer pleinement ses responsabilités historiques et judiciaires", a-t-il soutenu.

Ce sont des crimes imprescriptibles et le peuple algérien est déterminé à récupérer tous ses droits, y compris des excuses pour tous les crimes commis depuis l'occupation française de l'Algérie, ainsi que des réparations pour les habitants et des sanctions judiciaires et morales contre tous ceux impliqués dans ces atrocités perpétrées contre le peuple algérien, durant 132 ans", a souligné le chercheur, relevant que "c'est un droit pour les résistants, les Moudjahidines, les martyrs et toutes les générations qui leur ont succédé".

De son côté, le professeur Adda Bouhenna Mohamed El-Amine, directeur de l'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1, a déclaré que ce qui a été commis par l'occupant français constitue, juridiquement, des crimes de guerre odieux perpétrés contre un peuple sans défense et mérite des sanctions. Il a cité, notamment, le massacre de Laghouat, où des substances chimiques toxiques ont été utilisées, entraînant la mort de deux tiers des habitants de la ville, ainsi que les explosions nucléaires dans le sud du pays, dont les impacts environnementaux et sanitaires sont toujours visibles.

C'est une responsabilité pleinement juridique, car nous avons ici un criminel, l'occupant français, une victime, le peuple algérien, un théâtre de crime et des preuves accablantes", a affirmé le spécialiste, ajoutant que "des poursuites pénales doivent être engagées contre l'Etat français devant toutes les instances judiciaires internationales, afin de l'obliger à reconnaître ses crimes, à s'en excuser et à indemniser les victimes".

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté de nombreux étudiants et professeurs, la lumière a été mise sur les atrocités commises par le colonisateur français, telles que les génocides, la torture, les assassinats, les déportations forcées, les expropriations et la famine.

Des témoignages historiques de participants aux manifestations du 11 décembre 1960, comme les Moudjahidines Sam Halima et Yekhou Saliba, ainsi que le Moudjahid Sebia Ammar, ont également été présentés.

64E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE

Le ministre des Moudjahidines préside une cérémonie à la Place de la Résistance à Alger

S'exprimant à cette occasion, le ministre a affirmé que l'Algérie, qui a, toujours, été "fidèle aux principes de sa glorieuse Révolution, et aux sacrifices de son vaillant peuple, restera attachée à ses positions en faveur des causes humanitaires justes, d'autant qu'elle avance à pas fermes sur la voie du renouveau et du développement dans divers domaines, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en dépit de l'ampleur des enjeux et des défis auxquels est confronté notre environnement régional et international".

"Nous exprimons notre reconnaissance et notre profond respect à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui veille à la sauvegarde de la sécurité et de la stabilité du pays, à la protection de ses frontières, et à la défense de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de l'unité de son peuple", a ajouté le ministre.

Évoquant les manifestations historiques du 11 décembre 1960, M. Rebiga a affirmé que celles-ci "ont donné un nouveau souffle à la Révolution, et avaient ouvert la voie à son internationalisation et à la collecte de soutiens internationaux, ce qui s'est traduit par l'inscription de la cause algérienne à l'ordre du jour de la 15^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, sans compter le soutien politique et l'élan médiatique que ces événements ont suscité en faveur de la Guerre de libération".

Les manifestations populaires étaient une étape à forte portée symbolique et fortement expressive du ralliement du peuple autour de sa direction.

Elles ont, aussi, sur un autre plan, frayé la voie vers la consécration des positions de principe de l'Algérie indépendante dans son soutien aux causes justes et au droit à l'autodétermination et dans son attachement aux principes de décolonisation et de non-ingérence dans les affaires internes des peuples et des nations", a-t-il



poursuivi. Ce processus a consacré "la ligne diplomatique et politique qui imprime les positions de l'Algérie, aujourd'hui, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le concert des nations, ainsi que ses relations avec les différents pays", des positions, a-t-il dit, empreintes de sagesse et de pondération, et en faveur des droits des peuples et des nations. La cérémonie de commémoration s'est déroulée en présence des membres des deux chambres du Parlement, du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, des Secrétaires généraux des organisations de la famille révolutionnaire, des Moudjahidines et des Moudjahidines, ainsi que des représentants de la société civile et des cadres de l'Etat des différents corps. A cette occasion, des gerbes de fleurs ont été déposées sur la stèle commémorative à la Place de la Résistance, avant la récitation de la Fatiha du saint Coran à la mémoire des vaillants martyrs d'Algérie.

PERSONNALITÉS

Des participants au colloque international sur l'Emir Abdelkader en visite à Mascara

Une délégation étrangère, ayant participé au colloque international sur l'Emir Abdelkader, organisé les 7 et 8 décembre derniers à Alger, a visité des sites historiques relatant la résistance du fondateur de l'Etat algérien contre l'armée d'occupation française dans la wilaya de Mascara, a indiqué, mercredi, le directeur de la culture et des arts, Abdellghani Rezgui.

La délégation comprend notamment le maire de la ville américaine d'El Kader, Josh

Pope, la cofondatrice du projet éducatif "Emir Abdelkader", Kathy Garms (Etats-Unis), la chercheuse allemande spécialisée dans le patrimoine de l'Emir, Anke Scharrach, l'historien irakien Alaa Ibrahim Sarhan, ainsi que l'écrivaine française d'origine algérienne, Karima Dekhili, passionnée par la personnalité de l'Emir Abdelkader, a précisé M. Rezgui.

La visite, organisée mardi et mercredi par la direction de la culture et des arts de la wilaya, a inclus plusieurs sites

emblématiques, notamment la maison de commandement et le tribunal de l'Emir Abdelkader au centre-ville de Mascara, la Zemala (la capitale itinérante) située dans la commune de Sidi Kada, l'arbre de Derrada à Ghiriss, ainsi que la Zaouïa de Cheikh Sidi Mahiedine dans la commune de Guetta, lieu de naissance du fondateur de l'Etat algérien moderne.

Des explications détaillées ont été fournies aux visiteurs par des cadres de la direction sur ces sites historiques, leur

lien avec la période de résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, ainsi que les efforts du ministère de la Culture et des Arts pour préserver ces lieux.

Ces derniers ont, en effet, bénéficié ces dernières années de travaux de restauration et de valorisation, a ajouté le responsable.

A l'issue de cette visite, la délégation étrangère a été honorée par les directions de la culture et des arts, ainsi que celle des Moudjahidines et Ayants-droit.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Des Journées portes ouvertes au CMIDI à Alger

Des Journées portes ouvertes ont été organisées, mercredi au niveau du Centre militaire de l'ingénierie et du développement des infrastructures (CMIDI-1^{re} région militaire), relevant du ministère de la Défense nationale, coïncidant avec la commémoration de l'anniversaire du 11 décembre 1960.

Organisées au siège du CMIDI à Hussein Dey, qui porte le nom du défunt moudjahid le Général-Major Ahmed Sanhadji, cette manifestation vise à faire connaître les missions et les activités du centre, et à offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir les perspectives d'engagement au sein de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans une allocution d'ouverture, le directeur général du centre, le Général Mousa Bensmail a affirmé que cet événement, organisé pour la première fois au niveau du centre, constitue une occasion pour mettre en lumière ses missions et ses réalisations, invitant les jeunes intéressés par le domaine de l'ingénierie à rejoindre l'Armée des infrastructures militaires. Le Général a

également évoqué les principales missions confiées au CMIDI, placé sous la tutelle de la Direction centrale des infrastructures militaires, dont notamment l'élaboration des études de projets destinés aux différents corps et unités de l'ANP sur l'ensemble du territoire national.

Ces études, dira-t-il, commencent par une analyse des besoins des corps de l'Armée jusqu'à la finalisation des études exécutives pour les soumettre aux services chargés de la réalisation des projets, tout en assurant l'accompagnement technique nécessaire pour garantir le bon déroulement des travaux.

La manifestation a connu une forte affluence des citoyens et des jeunes, notamment les étudiants de la filière architecture qui ont reçu des explications détaillées sur les missions du Centre et les modalités d'accès, saluant cette initiative qui leur permet de découvrir l'en-suite des missions de l'ANP.

A cette occasion, ils ont pu découvrir les différents départements relevant du CMIDI, spécialisés dans l'étude des pro-

jets, à l'instar du département d'architecture chargée de la conception des projets, avant de transférer les études au département des essais, spécialisé dans l'élaboration des rapports géologiques, géophysiques et géotechniques sur la nature du terrain et du sol, outre le département des structures, responsable des études de génie civil et le département des équipements techniques.

Les missions du département des routes et des différents réseaux ont été présentées, consistent principalement en l'élaboration de nombreuses études à travers des ateliers portant sur les routes, le réseau électrique extérieur et l'eau potable.

Par ailleurs, la manifestation a été marquée par des interventions sur plusieurs thèmes techniques, abordant notamment les systèmes de climatisation, les disjoncteurs électriques, les dispositifs de levé topographique et la transformation numérique dans le domaine de la construction, dans le but d'enrichir les connaissances des visiteurs.

KHENCHELA

Lancement des travaux de couverture des tribunes du stade Hamam-Amar

Un projet portant sur la couverture des tribunes du stade Hamam-Amar de Khenchela vient d'être lancé, a indiqué, mercredi, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui.

"Dans le cadre d'un programme visant à réhabiliter le stade Hamam-Amar, qui abrite les rencontres de l'USM Khenchela (ligue 1 Mobilis de football), les travaux de réalisation de la toiture des gradins ont été entamés moyennant un investissement public de 66 millions de dinars", a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS, soulignant que le délai contractuel imparti pour l'achèvement des travaux a été fixé à 3 mois, de sorte à ce que le projet soit réceptionné "avant fin février 2025". M. Zouaoui a



rappelé que la pose des sièges sur les gradins de cette enceinte sportive a été

achevée avant l'entame de l'actuelle saison pour un montant de 16 millions de

dinars, en plus du revêtement du terrain, au début de 2024, en gazon synthétique pour un coût de 28 millions de dinars.

Le DJS a également fait savoir que dans le cadre d'un programme financé au titre du Fonds de développement des Hauts-plateaux, une opération de réhabilitation et d'équipement la réhabilitation et l'équipement de onze (11) infrastructures de la jeunesse et des sports vient d'être lancée dans différentes communes de la wilaya pour un montant de 76 millions de dinars.

EL-TARF

Le programme quinquennal de reboisement: plus de 1.400 ha boisés depuis 2020

Une superficie de plus de 1.400 hectares a été reboisée à travers la wilaya d'El-Tarf dans le cadre du programme quinquennal de reboisement lancé en 2020, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation de wilaya des forêts.

Depuis le lancement du programme quinquennal de reboisement il y a quatre ans, une superficie totale de 1.490 hectares a été plantée d'arbres à travers les différentes zones forestières de la wilaya.

La source a indiqué à l'APS, Nouri Zeribi, inspecteur à la même Conservation.

A ce jour, ce programme affiche un taux d'avancement de 93,12% dans la concrétisation des objectifs de reboisement fixés par la Conservation locale des forêts en vue d'étendre et de régénérer les aires forestières dans cette wilaya, notamment celles exposées aux incendies, à l'érosion due aux

facteurs naturels et humains, a affirmé la même source. Ce programme vise d'ici 2025 le reboisement en diverses essences dont le chêne-liège de 1.600 hectares à travers 22 communes pour protéger les bassins versants des retenues et barrages, a ajouté le même cadre. La wilaya d'El-Tarf compte 167.311 hectares de forêts soit 57% de sa superficie totale, rappelle-t-on à la Conservation des forêts.

TIARET

Amélioration notable de l'approvisionnement en eau potable

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal a affirmé, mardi à Tiaret, que le chef-lieu de la wilaya a enregistré une nette amélioration de l'approvisionnement en eau potable, grâce aux projets dont a bénéficié la région.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, le ministre a souligné que cette dernière a bénéficié de plusieurs projets au cours de l'été dernier, ce qui a permis d'observer une "amélioration notable" dans l'alimentation en eau potable des habitants de la ville

de Tiaret. Il a indiqué que le projet de transfert d'eau à partir de la nappe souterraine d'Adjermaya, située dans la commune de Zmaleta, a été inspecté lors de cette visite, "éliminera le déficit enregistré au niveau du chef-lieu de la wilaya".

Ce projet permettra de fournir 34.000 mètres cube d'eau dès sa livraison, prévue au premier trimestre de l'année prochaine.

M. Derbal a également indiqué que la wilaya sera sécurisée et renforcée, à l'avenir, par une nouvelle

ressource en eau grâce à l'acheminement d'eau de mer dessalée.

Une étude antérieure est actuellement mise à jour pour ce projet.

Cette initiative permettra d'assurer un approvisionnement continu, même en cas de pannes techniques sur les réseaux de transfert ou de baisse du niveau des eaux souterraines. Lors de cette visite, le ministre a supervisé la mise en service de plusieurs projets visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable, notamment un projet de renforcement

du réseau d'eau potable avec 8.000 mètres cube supplémentaires pour les villes de Tiaret et Sougueur.

Il a également inauguré des projets tels que la réalisation d'un forage profond pour renforcer l'approvisionnement en eau potable à Guertoufa et l'interconnexion des sept réservoirs alimentant le chef-lieu de la wilaya, avec une capacité totale de 56.000 mètres cube.

Par ailleurs, le ministre a inspecté l'état du barrage de Bekhadda, dont le volume d'eau stocké a atteint près de 6 millions de mètres cube.

ORAN

25 marchés de proximité inexploités mis à la disposition des communes

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a annoncé mercredi l'intention des services de la wilaya de mettre 25 marchés de proximité inexploités à la disposition des communes pour leur exploitation.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection des communes relevant de la tutelle administrative de la daïra d'Aïn El-Turck, le wali a souligné qu'"un nombre important de marchés de proximité construits dans les communes de la wilaya n'est pas exploité".

Il a été décidé, conformément aux directives des hautes autorités du pays, de les mettre à la disposition des communes, afin qu'elles puissent les louer aux enchères publiques à ceux qui souhaitent les exploiter, permettant ainsi de générer des revenus significatifs pour les municipalités, a-t-il souligné.

M. Chibani a précisé que cette opération, qui sera mise en œuvre "prochainement", s'inscrit dans la politique de l'Etat visant à valoriser les infrastructures publiques inexploitées, à optimiser leur usage et à augmenter les revenus des collectivités locales.

Cette démarche concernera également les locaux professionnels non utilisés, qui sont estimés, selon un recensement préliminaire, à des centaines dans la wilaya d'Oran, dont plusieurs dizaines situés sur trois sites à Aïn El Turck. Le wali a inspecté à Aïn El Turck un projet de réalisation d'un bureau de poste avec logement de fonction.

Un budget de 46 millions de dinars a été alloué pour achever les travaux, au début de l'année 2025, portant ainsi le nombre de structures similaires dans la wilaya d'Oran à 135, selon le directeur de l'unité d'Algérie Poste de la wilaya.

Lors de sa visite à la commune de Mers El Kébir, M. Chibani a exhorté les

responsables de cette collectivité locale à étudier en profondeur les priorités du développement local et de consulter la société civile avant de soumettre leurs demandes aux services de la wilaya, de manière à prendre en charge les préoccupations des citoyens, selon leur degré d'urgence.

Dans la commune de Bousfer, le premier responsable de l'Exécutif d'Oran a inspecté un projet de réhabilitation du stade communal et du marché de proximité inexploité, qui a fait l'objet d'une décision d'affectation à la commune.

Il a également visité un projet de complexe sportif de proximité, qui devra être réceptionné au début de l'année 2025.

A El Ançor, le wali a pris connaissance d'un projet de réalisation d'un centre de repos et de loisirs dans la zone des Andalous.

NÂAMA

Lancement des travaux de réalisation d'un centre de stockage de céréales à El Biad

La première pierre pour la réalisation d'un centre de stockage de céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux, a été posée mardi dans la commune d'El Biad, wilaya de Nâma, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le wali de Nâma, Lounes Bouzegza, a présidé le lancement des travaux de ce projet, le quatrième du genre dans la wilaya, après trois centres similaires en cours de réalisation dans les communes de Nâma, Aïn Ben Khelil et Mekmen Benamar.

Ce lancement coïncide avec les célébrations de la 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme visant la construction de huit centres locaux pour une capacité totale de 400.000 quintaux, s'étendra sur une superficie de 6.000 m².

Une enveloppe financière d'environ 210 millions de dinars a été consacrée à cette opération.

A cette occasion, le wali a souligné l'importance stratégique que les autorités accordent à ce type de projet, notamment en raison des récentes décisions d'attribution d'actes de concession à plusieurs investisseurs pour l'extension des superficies irriguées dédiées aux cultures stratégiques comme le blé dur et le maïs.

Il a également insisté sur le respect strict des normes de construction en vigueur et sur la nécessité de finaliser les travaux avant la fin du mois de juin prochain, en prévision de la campagne de moisson-battage.

En outre, le wali a mis l'accent sur l'importance d'achever les travaux de raccordement du centre à la route nationale RN 6, située sur le territoire de la commune d'El Biad.

Ces infrastructures contribueront à renforcer les capacités de stockage des céréales dans la wilaya de Nâma, qui dispose actuellement de quatre structures offrant une capacité de stockage totale de 222.000 quintaux.

OUM EL-BOUAGHI

Lancement des travaux de réalisation de 600 logements publics locatifs dans plusieurs communes

Les travaux de réalisation de 600 logements publics locatifs (LPL) ont été dernièrement lancés, dans plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, apprend-on mardi auprès du directeur local du logement, Rachid Amari.

Les Lots de ces logements se répartissent sur les communes d'Aïn Beïda, d'Aïn M'lila, d'Aïn Kercha, de Meskiana et d'Aïn Fakroune, a précisé à l'APS le même responsable, soulignant que la totalité de ces projets sera réceptionnée "au cours du second semestre de la prochaine année 2025".

Le premier trimestre 2025 verra également le lancement des travaux de réalisation de 1.900 autres logements de même type public locatif dans 18 communes de la wilaya et les terrains d'assiette devant les accueillir ont été déjà choisis, a affirmé M. Amari.

Le directeur du logement a relevé en outre que 830 logements de cette même formule ont été réceptionnés au cours de l'année 2024 dans plusieurs communes en attendant l'établissement des listes des citoyens bénéficiaires par les commissions de daïra compétentes.

APS

STRATÉGIE CLIMATIQUE DE SONATRACH

Signature d'un protocole d'accord avec la DGF pour la création de "puits de carbone" naturels

Un protocole d'accord a été signé, mercredi dans la wilaya de Tipasa, entre le groupe Sonatrach et la Direction générale des forêts (DGF), portant sur un vaste projet de reboisement s'étalant sur une période de 10 ans, visant à planter plus de 423 millions de plants à travers le territoire national, en vue de créer des "puits de carbone" naturels certifiés, dans le cadre de la stratégie climatique du groupe public.

Le protocole d'accord a été signé par le directeur central de la HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) de Sonatrach, Abdelkrim Ouameri et l'Inspectrice générale à la DGF, Nedjma Rahmani, en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi et du wali de Tipaza, Ali Moulaï.

La cérémonie s'est déroulée, en présence du secrétaire général du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Abdelkrim Aouissi, du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, de la présidente du Conseil national économique, social et de l'environnemental (CNESE), Rabia Kherfi et du directeur général de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil.

AGRICULTURE

Vers la création d'un réseau national de chambres froides de petites et moyennes tailles (Cherfa)

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, lundi, à Boumerdes que son département ministériel examinait actuellement, un projet de création d'un réseau national de chambres froides et de stockage, de petites et moyennes tailles.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a expliqué que la création de ce réseau national était " importante et urgente", soulignant qu'elle permettra aux producteurs de commercialiser leurs produits en toute aisance, et de contribuer au soutien du dispositif national de régulation des produits pouvant faire l'objet de pénuries sur le marché, notamment la pomme de terre, l'oignon, l'ail et les viandes".

A cette occasion, M.

Cherfa a salué la récente décision du président de la République.

M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné des instructions aux différentes banques nationales pour accompagner les agriculteurs et tous les acteurs du secteur, et leur accorder des facilités pour la création et la réalisation de chambres froides.

Le ministre a précisé que le projet de banque de gènes qui est en cours de réalisation, sera livré et inauguré, au cours du premier semestre de 2025, ajoutant que les travaux de réalisation de la structure ont été achevés.

Elle sera prochainement équipée avec un budget pour la gestion.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'"il y a un projet avec un partenaire d'un pays étranger ami", pour produire localement les se-

mences de légumes que "l'Algérie importe actuellement en totalité" de pays étrangers, précisant que des préparatifs sont en cours pour "le lancement de sa réalisation et l'entrée en phase d'exploitation et de production d'ici fin 2025 ou début 2026".

Par ailleurs, concernant le Ramadhan, le ministre a annoncé "le lancement d'une action proactive" en prévision de ce mois, précisant que le secteur a déjà mis en place "un programme de stockage" notamment pour la pomme de terre, l'oignon et l'ail, en collaboration avec le ministère du Commerce, afin d'assurer leur disponibilité et l'approvisionnement des marchés durant le mois sacré.

Président de la cérémonie de distribution de 57 actes de concession agricole au siège

liards de DA, ce projet structurant sera concrétisé à travers la mise en œuvre d'un projet pilote de deux ans, couvrant une superficie à déterminer en accord avec les parties concernées, sur la base d'une étude de faisabilité.

Le projet pilote tend à permettre à toutes les parties concernées d'acquérir l'expertise nécessaire dans ce domaine, de maîtriser les mécanismes d'enregistrement, de certification et de génération des crédits carbone, garantissant ainsi les conditions nécessaires à la réussite et à la réalisation du projet selon les normes.

Selon les estimations initiales, le projet préliminaire prévoit la plantation de 41.3 millions de plants sur une superficie totale de 43.000 hectares de couvert végétal diversifié sur plusieurs wilayas.

de la wilaya, M. Cherfa a souligné que la wilaya de Boumerdes était "leader national" en matière de régulation du dossier du foncier agricole, affirmant que cette wilaya constituait un "modèle en la matière ainsi qu'en matière de régulation du foncier des haouchs".

Lors de sa visite, le ministre a posé la première pierre pour la réalisation de deux centres régionaux de stockage de céréales d'une capacité de 5.000 tonnes chacune, dans la commune de Si Mustapha.

Il a également inauguré une pépinière pilote à Zemmouri s'étendant sur une superficie de 8.000 m².

A la Société Corenav, spécialisée dans la construction et la maintenance navale au port de Zemmouri El Bahri, M. Cherfa a supervisé la livraison de trois (3) bateaux fabriqués par cette société.

proposés par la compagnie viennent accompagner la dynamique économique que connaît le pays, a affirmé le même cadre qui a mis l'accent sur le rôle important joué par les sociétés d'assurance dans la préservation de la stabilité des activités économiques et leur protection contre les éventuels risques.

Dans ce contexte, l'assurance agricole et l'assurance crédit-fournisseur représentent sur le marché local une garantie supplémentaire à la stabilité et l'évolution des activités, a-t-il relevé.

Dans son intervention sur "l'assurance agricole contre les risques", Mme Amel Zouaghi, cadre central de la CAAR, a passé en revue les multiples risques menaçant les récoltes agricoles et les produits agricoles

concernés par l'assurance, précisant que ce type d'assurance englobe la production végétale et animale ainsi que le matériel agricole et les systèmes d'irrigation. De son côté, Tarek Rahmoune, directeur de la gestion et de la conformité au sein de la même compagnie, a présenté le nouveau produit de l'assurance-crédit -fournisseur qui permet d'assurer les crédits destinés à l'acquisition de matériaux et équipements d'extension de l'activité, affirmant que ce type d'assurance favorise le développement des activités d'un côté et garantit le recouvrement des impayés de l'autre. Les travaux de la rencontre se sont poursuivis en ateliers regroupant les sociétés d'assurance et leurs clients sur les aspects opérationnels liés à ces nouveaux produits d'assurance.

ASSURANCES

Annaba : rencontre d'information sur les nouveaux produits d'assurance liés aux activités économiques

Une rencontre d'information sur "les nouveaux produits d'assurance liés aux activités économiques" a été organisée mardi à Annaba, à l'initiative de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) avec la participation de cadres centraux de cette compagnie et des opérateurs économiques de divers secteurs.

Les travaux de la rencontre se sont axés sur l'assurance agricole et l'assurance crédit-fournisseur sur le marché local en tant que produits d'assurance nécessaire pour la pérennité des activités économiques et leur protection contre les divers risques, a indiqué dans son intervention à l'occasion le directeur général par intérim de la CAAR, Hassan Ouberrane.

Les nouveaux produits d'assurance

ENERGIE

M. Arkab reçoit une délégation de l'énergéticien allemand "Siemens Energy"

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, mardi à Alger, une délégation de l'énergéticien allemand "Siemens Energy", conduite par le vice-président exécutif de l'entreprise et directeur général pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Dietmar Siersdorfer avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer le partenariat avec le secteur énergétique algérien, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a eu lieu au siège du ministère, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, et du président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjali, ainsi que de cadres centraux.

Les deux parties ont examiné les relations bilatérales entre "Siemens Energy" et les entreprises nationales Sonelgaz et Sonatrach, soulignant l'importance du partenariat stratégique entre les deux parties.

Elles ont également examiné les voies de renforcer ce partenariat, notamment dans les domaines du transport et de la transformation de l'électricité, du développement des énergies nouvelles et renouvelables, de la formation et du développement des compétences humaines, outre le renforcement de l'intégration nationale, selon le communiqué.

Lors de cette rencontre, les questions cruciales liées à la décarbonation et aux solutions énergétiques durables ont également été abordées, en focalisant sur l'exploration des perspectives de développement de la décarbonation dans les industries énergétiques, l'amélioration des techniques de stockage de l'énergie, le renforcement de la stabilité des réseaux électriques, ainsi que le développement de la production et du transport de l'hydrogène vert.

À ce propos, le ministre d'Etat a souligné l'importance d'élargir les domaines de la coopération bilatérale, en vue de renforcer l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques, notamment en matière de transfert de savoir-faire et d'expertise, ainsi que du développement du capital humain.

M. Arkab a en outre relevé l'importance de l'action commune dans les domaines de l'ingénierie, des études et du développement des réseaux électriques, en mettant l'accent sur les projets actuels et futurs, tels le projet d'interconnexion électrique entre le nord et le sud du pays, la fabrication locale d'équipements électriques, ainsi que le développement de technologies modernes en matière d'énergies nouvelles et renouvelables, comme l'énergie éolienne et l'hydrogène vert.

Pour sa part, M. Siersdorfer a affirmé l'engagement de Siemens à renforcer son partenariat avec l'Algérie, soulignant la volonté de la société de soutenir les efforts de transition énergétique et de développement durable.

Il a également mis en avant la disponibilité de "Siemens" à contribuer activement à la réalisation de projets stratégiques et innovants, mutuellement bénéfiques, en mettant l'accent sur le développement de solutions technologiques avancées, l'investissement dans les énergies renouvelables, la décarbonation et la formation, a conclu le communiqué.

APS

MONNAIES

Le dollar monte, l'euro baisse face à la livre

Le dollar progressait mercredi avant l'inflation américaine de novembre, attendue en légère hausse, susceptible de tempérer les attentes de baisses de taux de la Réserve fédérale (Fed), tandis que l'euro a atteint un plus bas depuis mars 2022 face à la livre.

La devise américaine prend 0,28% à l'euro, à 1,0497 dollar, et avance de 0,37% par rapport à la livre, à 1,2724 dollar. L'indice des prix à la consommation (CPI) américains pour novembre, attendu plus tard dans la séance, devrait s'afficher en hausse, à 2,7% sur un an, contre 2,6% en octobre, d'après un consensus d'économistes.

"Un chiffre robuste du CPI" pourrait pousser la Fed "à effacer deux des réductions" de taux d'intérêt qu'elle a prévue, sur les quatre anticipées dans sa dernière feuille de route de septembre, estiment des analystes. Les analystes relèvent que les acteurs du marché ne misent déjà que sur trois coupes au maximum en 2025.

D'après l'outil d'évaluation de CME Group, les opérateurs tablent par ailleurs sur une baisse de taux de 0,25 point de pourcentage à l'issue de la réunion de la banque centrale américaine, qui aura lieu les 17 et 18 décembre.

Avant cela, investisseurs et analystes s'attendent à ce que la Banque centrale européenne (BCE), qui se



réunit jeudi, abaisse d'autant son principal taux directeur, dans un contexte de croissance atone en zone euro.

Affecté par la perspective d'un accroissement de l'écart des taux d'in-

térêt entre la BCE et la Banque d'Angleterre (BoE), l'euro a touché mercredi un plus bas inédit depuis mars 2022 face à la livre, à 82,35 pence pour un euro, avant de légèrement remonter.

PÉTROLE

Le Brent frôle les 73 dollars

Les cours du pétrole étaient en hausse prudente mercredi, avant la publication des rapports mensuels de l'Opep et de l'AIE sur la production.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 1,01% à 72,92 dollars. Son équivalent

américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagnait 1,04%, à 69,30 dollars. Le marché attend mercredi le rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) sur la production et celui de l'Agence internationale de l'énergie jeudi.

FAO

La salinisation touche plus de 10% des sols mondiaux et la situation s'aggrave (rapport)

La salinisation des sols affecte déjà 10,7% de la surface terrestre de la planète et est appelée à s'intensifier avec le changement climatique, ce qui comporte de graves conséquences sur l'agriculture, a prévenu l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Environ 1,4 milliard d'hectares sont touchés par la salinisation, et un milliard supplémentaires sont menacés d'ici la fin du 21e siècle, selon un rapport publié par la FAO à l'occasion du Forum sur les sols et l'eau de Bangkok (Thaïlande).

Il existe des sols naturellement chargés en sel ou en sodium, qui hébergent des plantes adaptées à ces conditions extrêmes. Mais la teneur en sel ou en sodium du sol peut augmenter rapidement avec le changement climatique (aridité croissante, dégel du permafrost) mais aussi à cause d'activités humaines (déforestation, mauvais usages de l'irrigation,

du pompage ou de fertilisants, salage des routes contre les verglas).

Cette salinisation a des conséquences directes sur l'agriculture et l'alimentation, avec des pertes allant jusqu'à 70% des récoltes, notamment pour le riz, les haricots, la canne à sucre ou la pomme de terre.

Sur ces terres, les plantes non adaptées flétrissent comme en pleine sécheresse. La salinisation concerne pour le moment 10% des surfaces cultivables dans le monde, notamment en Chine, aux Etats-Unis ou en Afghanistan, selon les cartes de la FAO.

Mais avec le changement climatique, cette salinisation pourrait toucher 24 à 32% des sols d'ici la fin du 21e siècle, principalement en Amérique latine, dans le sud-ouest des Etats-Unis, en Australie et en Afrique du Sud.

Au Bangladesh, les sols se salinent déjà plus vite que prévu et la montée des eaux ne fera qu'accélérer

le processus, limitant gravement la surface des terres cultivables, prévient la FAO.

Avec la hausse du niveau de la mer, plus d'un milliard d'humains vivant dans des zones côtières risquent de subir une inondation progressive et une salinisation du sol de leurs régions d'ici la fin du siècle, au Bangladesh mais aussi en Chine, au Vietnam ou en Egypte.

Pour l'organisation onusienne, la "gestion durable" de ces sols est "essentielle pour répondre à la demande alimentaire". Mais les trois quarts des 50 pays concernés n'ont pas de réglementations sur la gestion de ces terres salinées, regrette l'organisation.

De nombreuses stratégies permettent cependant de réduire cette salinisation (drainage et paillage des sols, rotation des cultures, ajout de gypse) ou de s'y adapter, en cultivant des plantes plus tolérantes au sel.

USA

Hausse des exportations et baisse des stocks de maïs

Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a revu en baisse mardi ses estimations de stocks de fin de campagne pour le maïs aux Etats-Unis, notamment grâce à une révision à la hausse des exportations.

L'USDA prévoit désormais que les réserves américaines de maïs à l'issue de la campagne 2024-25 seront de 44,45 millions de tonnes en décembre, contre 49,23

millions de tonnes en novembre, selon le rapport mensuel WASDE (World agricultural supply and demand estimates).

Ce repli s'explique notamment par une révision à la hausse des exportations de grain jaune par les Etats-Unis, prévues désormais à 62,87 millions de tonnes pour la campagne 2024-25, soit près de 4 millions de plus qu'annoncé lors de sa

précédente projection publiée en novembre.

"Depuis le début, le maïs est très bon.

L'USDA a donc revu à la hausse ses perspectives d'exportation à plus de 62 millions de tonnes, ce qui est une belle progression (...) c'est la petite surprise", a ajouté M. Le Molgat, patron de Gautier Le Molgat, PDG d'Argus Media France.

"La demande pour le maïs américain (...) est es-

sentiellement mexicaine actuellement", selon Damien Vercambre.

"Même si les exportations mondiales augmentent, les perspectives d'importation en Chine sont affichées en baisse", a ajouté M. Le Molgat, passant de 16 millions de tonnes en novembre à 14 millions de tonnes en décembre.

APS

CHANGES

Le yuan monte après les annonces d'assouplissement monétaire en Chine

Le yuan s'est renforcé mardi, soutenu par l'annonce de Pékin d'un assouplissement monétaire en 2025, près d'une semaine après avoir atteint son niveau le plus bas face au dollar.

Vers 19H00 GMT, le yuan "onshore", échangé en Chine continentale, gagnait 0,34% face à l'euro, à 7,6309 yuans pour un euro.

Il prenait 0,07% contre le billet vert, à 7,2498 yuans pour un dollar.

Cours de mardi Cours de lundi

	20H30 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,0529	1,0554
EUR/JPY	159,89	159,58
EUR/CHF	0,9292	0,9275
EUR/GBP	0,8242	0,8273
USD/JPY	151,84	151,21
USD/CHF	0,8825	0,8789
GBP/USD	1,2775	1,2757

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street termine en baisse, ralenti avant un indice d'inflation

La Bourse de New York a terminé en baisse mardi, marquant une pause à la veille de la publication d'un indicateur d'inflation aux Etats-Unis, et faute de catalyseur.

Le Dow Jones a abandonné 0,35%, l'indice Nasdaq a cédé 0,25% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,30%.

Les marchés mondiaux marquent une pause avant les chiffres de l'inflation américaine

Les Bourses mondiales ont adopté une posture attentiste mardi, lors d'une séance sans rendez-vous économique majeur, attendant un indicateur d'inflation aux Etats-Unis mercredi avant la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi.

Wall Street, faute de catalyseur, le Dow Jones a abandonné 0,35%, l'indice Nasdaq a cédé 0,25% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,30%. La place américaine attend la publication mercredi par le département du Travail de l'indice CPI des prix à la consommation pour le mois de novembre, guettant un possible rebond de l'inflation aux Etats-Unis.

En Europe, la Bourse de Paris a terminé en nette baisse de 1,14%, lestée par le secteur du luxe et met fin à une série de huit clôtures positives consécutives. Londres a reculé de 0,86% et Francfort a terminé non loin de son point d'équilibre (-0,08%).

Les cours du pétrole sont restés stables mardi, conservant en grande partie les gains de la veille. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a clôturé à 68,59 dollars (+0,32%) et celui de Brent de la mer du Nord a grappillé 0,07% à 72,19 dollars. Vers 22H00 GMT, l'or était en hausse à 2,694 dollars l'once (+1,26%). Le bitcoin s'établissait à 97.104 dollars (-0,33%).

CONSTANTINE

Plantation de plus de 5.000 arbustes en zones forestières et urbaines

Au total, 5.250 arbustes ont été plantés mercredi, en zones forestières et urbaines de la wilaya de Constantine, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la montagne (11 décembre de chaque année), a-t-on appris auprès des organisateurs.

A la forêt de Mestaoua, située, à Djebel Ouahch, 5.000 plants de pin pignon ont été plantés par les services de la Conservation des forêts en collaboration avec des partenaires et des associations, à l'instar de l'association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué à l'APS le conservateur des forêts, Boualem Aouad, qui a précisé que l'initiative vise le renforcement du couvert végétal et la lutte contre le phénomène de l'érosion du sol.

La même association (APNE) a contribué de son côté par la plantation de 250 plants d'ornement à travers les quartiers Boussouf, Daksi Abdesselam, Djebel Ouahch, dans la commune de Constantine, en plus de la ville Massinissa dans la commune d'El Khroub, a-t-on appris de son président, Abdelmadjid Sebib, soulignant que des actions de sensibilisation sur l'importance de la plantation d'arbre ont été programmées au lycée Sadek Hamani, situé à la cité les frères Abbas (Constantine).

Le programme de célébration de cette journée a également porté sur l'organisation d'une exposition sur les produits de la montagne comme le miel, l'huile d'olive, les plantes médicinales, aromatiques et leurs dérivés, et ce, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et des dispositifs d'aide à l'emploi dont l'antenne locale de l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Une randonnée pédestre sur une distance de 3 km avec la participation des étudiants des universités, des lycéens et des jeunes adhérents aux associations versées dans le domaine de l'environnement et de préservation des forêts, en plus des campagnes de nettoiement de la forêt de Djebel Ouahch, initiées en coordination avec des établissements public à caractère industriel et commercial (EPIC), à l'instar de l'établissement de réalisation et d'entretien des espaces verts de Constantine (EDEVCO), ont également marqué le programme de la célébration de la journée internationale de la montagne.

CONCOURS DE RECRUTEMENT À LA SONATRACH
Les candidats invités à rectifier leurs informations personnelles mal renseignées

Le groupe Sonatrach a informé, dans un communiqué, l'ensemble des candidats inscrits au concours national de recrutement, qu'ils peuvent procéder à la correction de leurs informations mal renseignées, ainsi qu'à l'actualisation de leur fichier incomplet, dès ce mercredi, via un portail en ligne.

Sonatrach informe l'ensemble des candidats inscrits au concours national de recrutement, lancé le 28 novembre dernier, qu'ils peuvent désormais procéder à la correction de leurs informations mal renseignées, ainsi qu'à l'actualisation de leur fichier PDF incomplet joint lors de l'inscription, en accédant au portail en ligne <https://nationalrecruit.sonatrach.dz/correct>, accessible du mercredi 11 décembre à partir de 14h00 au samedi 14 décembre à 20h00", lit-on dans le communiqué.

Cette correction concerne uniquement les informations relatives au nom et prénom, date de naissance, adresse e-mail, les pièces jointes (diplôme, pièce d'identité, attestation d'inscription ANEM), qui doivent être jointes sur un seul fichier au format PDF d'une taille maximale de 3Mo. "Ce portail est dédié exclusivement à la rectification des données erronées suscitées introduites lors de l'inscription, les candidats inscrits ayant renseigné correctement leurs informations ne doivent pas accéder de nouveau au portail", précise le même document.

Sonatrach a rappelé que le concours se déroulera sous forme d'un examen écrit qui portera sur les connaissances acquises durant le cursus de spécialité et ayant relation directe avec le poste de travail concerné, et renouvelera ses encouragements et souhaite une réussite à tous les participants.

APS

DROITS HOMME

Le CNDH organise une cérémonie à l'occasion de la Journée des droits de l'Homme

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a organisé, mardi à Alger, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée des droits de l'Homme.



Cette cérémonie, qui coïncide avec le 76e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, a vu la participation de représentants d'organismes gouvernementaux et officiels ainsi que de membres du corps diplomatique.

Dans son allocution à cette occasion, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaalan, a affirmé que l'Algérie, "depuis la Déclaration du 10 novembre 1954, n'a jamais dévié de son engagement en matière des droits de l'homme, réalisant des acquis fondés sur des principes clairs, notamment le caractère social de l'Etat et le droit des peuples à l'autodétermination".

Il a précisé que la Constitution de 2020 "a ouvert la voie aux libertés garanties par des dispositions solides, en introduisant de nouveaux principes sur les droits de l'homme, tels que le droit de tout citoyen de saisir l'administration, ainsi que la créa-

tion de plusieurs nouvelles institutions, notamment la Cour constitutionnelle".

Sur le plan international, M. Zaalan a salué "les récentes avancées de la justice internationale pour soutenir la cause palestinienne et repousser les agressions contre Ghaza", exprimant l'espérance que ces efforts "aboutissent à des résultats concrets".

De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ a souligné, dans une allocution prononcée en son nom par le représentant du ministère, Rabeh Boudache, que la Constitution de 2020 "a marqué un tournant qualitatif en matière de promotion des droits et des libertés, de réorganisation des pouvoirs et institutions, et de consécration de la démocratie participative, tout en accordant un intérêt particulier à l'indépendance du pouvoir judiciaire". Le ministre a également rappelé les droits consacrés par la

Constitution, notamment "la protection pénale des droits, la non rétroactivité de la loi pénale, les garanties d'un procès équitable depuis l'arrestation jusqu'au jugement, l'humanisation des conditions de détention et le renforcement des programmes de formation et de réinsertion".

Sur les mécanismes onusiens des droits de l'homme, le ministre a mis en avant que "l'engagement de l'Algérie à respecter ses obligations dans le cadre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme est ferme et découle de sa conviction que ces principes représentent des valeurs universelles pour toute l'humanité". Il a relevé que l'Algérie "interagit de manière positive et transparente avec toutes les communications émanant des mécanismes onusiens".

Sur le plan international, M. Boudjamaâ a appelé au "respect des valeurs communes à tous les peu-

ples et à les appliquer à toutes les composantes de la communauté internationale, loin de la politique de deux poids, deux mesures, comme c'est le cas actuellement à Ghaza". De son côté, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a abordé "le rôle central de l'homme dans la civilisation musulmane, fondée sur la justice et le respect de la diversité et de la différence en tant que valeurs suprêmes", relevant "les défis actuels sur le plan international, notamment la montée des politiques de deux poids, deux mesures et l'escalade de l'islamophobie".

En marge de cette journée, le CNDH a décerné un prix conjointement à la femme algérienne et à la femme palestinienne, rendant hommage aux héroïnes de la Révolution de libération, tout en rappelant les souffrances de la femme palestinienne dans sa lutte pour une cause nationale juste.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La 2^e édition de «l'Africa global impact summit» à partir de lundi à Alger

La deuxième édition de "l'Africa global impact summit" (AGIS 2024) se tiendra du 16 au 17 décembre à Alger sous le thème "Zéro carbone, économie circulaire et développement local au cœur de la transition durable en Afrique", ont annoncé mercredi les organisateurs.

Placé sous l'égide des ministères de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et de l'Environnement et de la Qualité de la vie, AGIS 2024 réunira des acteurs clés de la transition durable en Afrique pour débattre des défis et suggérer des solutions concrètes au développement durable sur le continent, a indiqué Khalida Anad, directrice de GreenEco Algérie, société organisatrice de l'événement, lors d'une conférence de presse.

Les interventions de la rencontre qu'abritera l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), porteront sur l'Afrique et l'Algérie face aux changements climatiques, les stratégies de réponse du secteur de l'énergie, et l'enjeu zéro carbone dans l'industrie africaine.

Les débats s'intéresseront aussi à l'économie circulaire et économe en



ressources en Afrique, aux évolutions réglementaires ESG (environnementales, sociales et de gouvernance), CSRD (la directive sur le reporting de durabilité des entreprises) et impacts sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ainsi qu'au financement durable en Afrique, la transformation de paradigme de croissance et l'apport de l'amélioration du bien-être pour une performance durable de l'entreprise. Le président du comité scientifique de AGIS 2024, Ali Harbi a, pour sa part, fait savoir que la compagnie nationale Sonatrach reviendra, lors d'une communication, sur sa stratégie climat, le

Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) partagera son expérience dans la préservation de l'environnement alors que Algérie emballage présentera son expérience dans l'économie circulaire.

Des experts nationaux mais aussi internationaux, spécialistes de la RSE et des Objectifs de Développement Durable (ODD), représentant le think-tank RSE en Afrique, l'Organisation internationale des directeurs financiers et la commission économique pour l'Afrique des Nations-Unis, animeront le débat autour des thèmes retenus, a-t-il encore détaillé.

ONUDC

Le nombre de victimes de la traite des êtres humains à nouveau en hausse

Le nombre de victimes de la traite des êtres humains détectées dans le monde est à nouveau en hausse après avoir chuté pendant la pandémie de Covid-19, a indiqué mercredi l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans son dernier rapport sur la question, qui couvre 156 pays.



Le Rapport mondial 2024 sur la traite des personnes révèle une augmentation de 25% entre 2022 et 2019, alors que davantage d'enfants sont exploités et que les cas de travail forcé augmentent en raison des vulnérabilités engendrées par la pauvreté, les conflits et la crise climatique.

Les criminels s'adonnent de plus en plus au travail forcé, notamment pour contraindre à commettre des escroqueries en ligne

sophistiquées et des cyber-fraudes, tandis que les femmes et les jeunes filles sont exposées au risque d'exploitation sexuelle et de violence fondée sur le genre", a déclaré Ghada Waly, la Directrice exécutive de l'ONUDC. "Nous devons intensifier les réponses de la justice pénale pour que ceux qui se trouvent au sommet de la chaîne criminelle soient rendus responsables, travailler au-delà des frontières pour secourir les vic-

times et veiller à ce que les survivants reçoivent le soutien dont ils ont besoin", a-t-elle ajouté.

Le nombre de victimes détectées pour la traite à des fins de travail forcé dans le monde a bondi de 47% entre 2019 et 2022, selon le rapport.

Le nombre d'enfants victimes a augmenté de 31% en 2022 par rapport à 2019, avec une hausse de 38% enregistrée pour les filles.

Davantage de garçons

victimes ont été détectés dans des zones où un nombre croissant d'enfants non accompagnés et séparés a été enregistré, selon le rapport. La traite des enfants est également en hausse dans les pays à revenu élevé, et concerne souvent des filles à des fins d'exploitation sexuelle. L'étude révèle que les femmes et les filles continuent de représenter la majorité des victimes détectées dans le monde, soit 61%.

La plupart des filles, soit 60%, continuent d'être victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. En ce qui concerne les garçons, quelque 45% sont victimes de la traite à des fins de travail forcé et 47% sont exploitées à d'autres fins, notamment la criminalité forcée et la mendicité. La traite à des fins de criminalité forcée - qui comprend les escroqueries en ligne - arrive en troisième position en ce qui concerne le nombre de victimes détectées, passant de 1% du total des victimes détectées en 2016 à 8% en 2022.

ONU

Encore 150 millions d'enfants «invisibles» dans le monde, déplore l'Unicef

Malgré des progrès dans l'enregistrement des naissances ces dernières années, quelque 150 millions d'enfants dans le monde sont toujours "invisibles", privés d'identité légale et ainsi exposés à des risques de violations de leurs droits, met en garde l'Unicef.

Dans un rapport publié mardi, l'agence onusienne estime que 77% des enfants de moins de 5 ans ont vu leur naissance déclarée ces cinq dernières années, contre 75% en 2019.

Mais malgré cette amélioration "notable", 150 millions d'enfants de moins de cinq ans n'existent toujours pas légalement, n'ayant pas été déclarés, et plus de 50 millions supplémentaires, bien que déclarés, n'ont pas de certificat de naissance.

Un certificat de naissance qui sert de base pour affirmer son identité, son

âge, sa nationalité. Ces preuves d'identité sont souvent indispensables pour avoir accès aux soins, à l'éducation ou à la justice, mais aussi capitales pour surveiller certaines violations des droits des enfants (travail, mariages, recrutement de mineurs dans l'armée...).

L'enregistrement des naissances assure que les enfants sont immédiatement reconnus par la loi, leur fournissant une protection contre les préjugés et l'exploitation, ainsi qu'un accès à des services essentiels comme les vaccins, les soins de santé, et l'éducation", a commenté la patronne de l'Unicef Catherine Russell.

"Malgré des progrès, trop d'enfants restent non comptabilisés (...), de fait invisibles aux yeux du gouvernement et de la loi", a-t-elle



ajouté, réclamant "plus d'efforts pour assurer que chaque enfant, partout, est enregistré dès la naissance" et puisse avoir un certificat de naissance.

Avec seulement 51% d'enfants enregistrés, l'Afrique sub-saharienne représente plus de la moitié du nombre total d'enfants "invisibles" dans le monde (90 millions), selon le rapport. Parmi les

principaux obstacles à ces enregistrements, l'Unicef cite le manque d'information des familles sur les processus administratifs, le manque de volonté politique, les longues distances pour se rendre dans les administrations, les coûts administratifs, et dans certaines régions, une discrimination basée sur le genre, l'ethnie ou la religion.

ETATS UNIS

Les expulsions massives prévues par Trump détruiront l'économie, selon des experts

Donald Trump martèle à l'envi qu'il veut des expulsions massives de migrants. Devant des sénateurs, des experts ont mis en garde contre les conséquences économiques dévastatrices d'un tel projet, des témoins républicains ont volé à son secours, illustrant une nouvelle fois la polarisation des Etats-Unis.

L'ancien et futur président républicain a dit vouloir déclarer l'état d'urgence nationale pour appliquer son programme dès sa prise de fonction en

janvier, et utiliser l'armée pour réunir et expulser environ 13 millions d'immigrants sans papiers.

Devant la commission judiciaire du Sénat dirigée par un démocrate, un ancien général et des spécialistes de l'immigration ont estimé que les expulsions de migrants illégaux porteraient atteinte au bien-être de tous les Américains.

"Le programme d'expulsions massives du président élu terrasserait l'économie américaine et porterait un

coup de boutoir aux fondements de notre société, en expulsant près de 4% de la population américaine toute entière", a souligné Aaron Reichlin-Melnick, analyste de l'American Immigration Council, un organisme non partisan.

D'après lui, la mise en oeuvre des expulsions coûterait près de mille milliards de dollars et effacerait entre 4,2 et 6,8% du PIB, soit une facture similaire à celle induite par la crise financière internationale de 2008.

CLIMAT

La Nina et ses températures plus basses seront courtes et de faible intensité (ONU)

Le phénomène météorologique de La Nina avec ses températures plus basses pourrait se développer dans les trois prochains mois mais il sera "court et de faible intensité" et insuffisant pour compenser les effets du réchauffement climatique, a estimé l'ONU mercredi.

Il y a une probabilité de 55% qu'un épisode La Nina se développe "pendant la période de décembre 2024 à février 2025", mais "il devrait être court et de faible intensité" d'après le dernier bulletin publié par l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Dans le précédent bulletin, publié en septembre, la probabilité d'apparition de la Nina pendant la période de décembre à février était estimée à 60%.

"L'année 2024 a commencé avec El Nino et est en passe de devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée", relève la secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, dans un communiqué. "Même si le phénomène La Nina, connu pour refroidir temporairement le climat, se manifeste, il ne suffira pas à contrebalancer le réchauffement induit par les niveaux records des gaz à effet de serre, dont la spécificité est de piéger la chaleur dans l'atmosphère", commente-t-elle.

Par la suite, pour la période de février à avril 2025, le retour à des conditions neutres est "le scénario privilégié", avec une probabilité aussi de 55%. En général, La Nina produit des variations climatiques à grande échelle opposées à celles associées à El Nino.

Le phénomène correspond au refroidissement à grande échelle des eaux de surface dans le centre et l'est du Pacifique équatorial, associé à des variations de la circulation atmosphérique tropicale, par exemple des vents, de la pression et des précipitations, explique l'OMM.

L'OMM rappelle que les phénomènes climatiques d'origine naturelle, tels que La Nina et El Nino, s'inscrivent dans "un contexte plus large de changement climatique" lié aux activités humaines, "qui fait élever les températures mondiales, accentue les conditions météorologiques et climatiques extrêmes et modifie les régimes saisonniers de précipitations et de températures".

IRAN

Ecoles et administrations fermées pour cause de pollution

Une partie des écoliers, étudiants et fonctionnaires en Iran ont été appelés mercredi et jeudi à rester à la maison en raison d'une forte pollution atmosphérique, qui touche Téhéran et plusieurs villes, ont rapporté les médias locaux.

La capitale iranienne est recouverte par un épais brouillard jaunâtre, un phénomène fréquent pour ses quelque 10 millions d'habitants mais particulièrement prononcé en hiver.

Tous les ans entre novembre et février, la pollution atmosphérique y atteint des sommets dans cette ville située à 1.400-1.800 mètres d'altitude, en raison du phénomène dit d'"inversion thermique" lorsque l'air froid en altitude empêche l'air chaud et pollué de se dégager.

A Téhéran, la qualité de l'air mercredi est considérée comme "dangereuse", avec un indice AQI de 200, qui dépasse de 10 fois la concentration de microparticules polluantes PM2,5 dans l'air jugée acceptable par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Banques et musées sont fermés dans la capitale iranienne, tandis que l'emblématique Tour Milad (435 m de hauteur) n'était plus visible mercredi matin. La pollution touche aussi d'autres grandes villes iraniennes, comme Isfahan (centre), Tabriz (nord-ouest) et Ahvaz (sud-ouest), selon la télévision publique. Ces dernières années, les autorités iraniennes ont fermé à plusieurs reprises les écoles à Téhéran, notamment en 2019 où elles étaient restées closes une semaine entière.

ALGER

Le wali d'Alger inspecte les travaux de réalisation de cinq hôpitaux dans la capitale

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué, mardi, une visite d'inspection des travaux de réalisation de cinq (5) hôpitaux dans la capitale, indique un communiqué des services de la wilaya. Dans ce cadre, M. Rabehi a "inspecté le projet de réalisation d'un hôpital de 120 lits dans la commune d'Aïn Benian, où il a reçu des explications du directeur des équipements publics et de l'entreprise Cosider chargée de la réalisation, qui a fait état d'un taux d'avancement de 85%".

Le wali a "insisté sur l'impératif de livrer ce projet avant la fin du premier semestre de 2025", selon le communiqué. "Outre les urgences et les blocs opératoires, cette structure de santé comprendra des services de pédiatrie, de gynécologie-obstétrique, de médecine interne et de chirurgie générale", précise la même source.

M. Rabehi s'est également rendu au "Centre de cardiologie et de chirurgie cardiaque pédiatrique à Maheima (Sidi Abdellah), où les travaux réalisés conformément aux normes modernes ont été parachevés".

Il a, à cette occasion, "écouté un exposé du directeur de la santé sur les différents services disponibles dans cet hôpital, notamment un laboratoire d'analyses, un service des urgences, une unité de cathétérisme cardiaque et un amphithéâtre de 180 places", selon le communiqué. Le wali a, par ailleurs, inspecté "les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits à Baraki, dont le taux d'avancement atteint 85%".

"Cet hôpital comprend plusieurs services, dont la médecine interne, la chirurgie, la gynécologie et une unité de réanimation", précise le communiqué. A Réghaïa, il a "inspecté les travaux de réalisation d'un autre hôpital de 120 lits, avec un taux d'avancement de 85%, où il a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux", ajoute la même source.

Dans la même commune, M. Rabehi a "inspecté un hôpital de maternité, d'une capacité de 60 lits, dont le taux d'avancement est de 90%", poursuit le communiqué. Le wali d'Alger a, dans ce cadre, souligné "la nécessité de livrer ce projet au cours du premier semestre de l'année prochaine et d'accélérer l'installation des équipements nécessaires afin de le mettre en service dans les plus brefs délais".

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Ouverture des candidatures pour l'accès à la formation spécialisée de santé publique (Communiqué)**

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures, sur la base de la sélection, pour l'accès à la formation spécialisée des médecins inspecteurs, des pharmaciens inspecteurs et des chirurgiens-dentistes de santé publique au titre de l'année 2025.

La sélection des candidats se fera conformément aux "dispositions du décret exécutif n 10-77 du 4 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 18 février 2010 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique, ainsi qu'aux dispositions de l'arrêté interministériel du 16 Dhoul El Kâada 1436 correspondant au 31 août 2015 fixant les critères de sélection des candidats, le contenu et les modalités d'organisation de la formation pour l'accès à la formation spécialisée de certains grades appartenant aux corps des praticiens inspecteurs de santé publique", a précisé la même source.

La direction de la formation au ministère de la Santé annonce "l'ouverture des candidatures, sur la base de la sélection, pour l'accès à la formation spécialisée des médecins inspecteurs de santé publique, des pharmaciens inspecteurs de santé publique et des chirurgiens-dentistes de santé publique au titre de l'année 2025", selon le communiqué.

Cette session de formation qui "sera sanctionnée par un diplôme, est destinée aux praticiens généralistes principaux de santé publique justifiant cinq (5) ans de service effectif en cette qualité". Dans ce cadre, "la sélection des candidats se fait en fonction des postes ouverts dans chaque wilaya, par une commission ministérielle spécialisée, sachant que le nombre total des postes s'élève à 146", précise la même source. D'une durée d'un an, la formation se déroulera au niveau de l'Ecole nationale de Management et d'Administration de la santé (ENMAS)", ajoute le communiqué.

APS

CHU D'ORAN

100% de réussite dans la prise en charge des intoxiqués au monoxyde de carbone avec la chambre à oxygène hyperbare

Un taux de réussite de l'ordre de 100% est enregistré au CHU d'Oran en ce qui concerne le traitement des personnes victimes d'intoxication au monoxyde de carbone avec la chambre à oxygène hyperbare, a indiqué, mercredi, le chef de service des UMC au niveau de cet établissement, le Pr Nabil Tabet Aouel.



"Nous avons pris en charge, depuis la mise en service de cette chambre, en janvier 2022, une vingtaine d'intoxiqués au monoxyde de carbone dans un état grave, avec un taux de réussite de l'ordre de 100%", a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de sensibilisation sur les intoxications au monoxyde de carbone, organisée au CHU d'Oran.

Ce spécialiste a fait savoir que des patients de différentes ré-

gions du pays sont pris en charge pour différentes atteintes et pathologies, grâce à la chambre à oxygène hyperbare.

"Les cas traités au niveau de cette chambre sont nombreux et variés, notamment le pied diabétique, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les plaies ne cicatrisant pas, les intoxications au monoxyde de carbone et les accidents de plongée, ce sont là les maladies les plus courantes que nous rencontrons", a-t-il précisé.

"Nous enregistrons des évacuations régulières des wilayas côtières, du centre, de l'est du pays et de l'ouest, victimes de syncopes au cours de plongées sous-marines", a-t-il indiqué, ajoutant qu'une trentaine de cas de ce genre ont été traités avec succès. Depuis sa mise en service, pas moins de 3.700 séances thérapeutiques ont été réalisées à l'aide de cette chambre à oxygène hyperbare, a fait savoir le Pr Tabet Aouel.

SKIKDA

Session de formation au profit de 30 médecins généralistes au niveau des structures sanitaires de Sonatrach (ministère de la Santé)

La direction de la formation du ministère de la Santé, en collaboration avec la direction de la formation du groupe Sonatrach, a organisé, du 8 au 11 décembre, une session de formation sur "les nouveautés de la médecine d'urgence", au profit de 30 médecins généralistes relevant des structures sanitaires du groupe, indique mercredi un communiqué du ministère. Cette session s'inscrivant dans le cadre de "la coopération sectorielle entre la direction de la formation du mi-

nistère de la Santé et la direction de la formation de Sonatrach, a été organisée au niveau de l'Institut algérien du pétrole (IAP) à Skikda, dans la perspective de promouvoir les connaissances et les compétences nécessaires du médecin concernant les cas d'urgences médicales et chirurgicales et de découvrir les dernières avancées dans le domaine de la médecine d'urgence". Deux autres sessions de formation seront prochainement organisées par visioconférence au profit des médecins généralistes exerçant au sein des établissements de santé de la Sûreté nationale. Ces sessions porteront sur "l'interprétation de l'électrocardiogramme et le syndrome coronarien aigu", ajoute la même source. Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre du programme établi entre la direction de la formation du ministère de la Santé et les autres différents secteurs, selon les besoins exprimés par ces derniers, conclut le communiqué.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Nécessité de réduire les délais d'enregistrement des produits pharmaceutiques et d'accélérer la numérisation de l'opération (Hadji)

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, a souligné la nécessité de réduire les délais d'enregistrement des produits pharmaceutiques et d'accélérer la numérisation de l'opération, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Lors d'une visite d'inspection effectuée, mardi, à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), M. Hadji a donné des instructions "à l'effet de réduire les délais d'enregistrement des produits pharmaceutiques et d'accélérer la numérisation de l'opération pour en garantir la



transparence, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance capitale aux dossier de la disponibilité des médicaments et de la numérisation", précise le communiqué. Le ministre délégué a également insisté sur la

sensibilisation, notamment à travers l'organisation de portes ouvertes sur l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, en veillant à médiasitiser de telles actions afin de sensibiliser à l'importance du respect des normes de qualité, selon la même source.

Lors de sa visite, M.

Hadji s'est enquis des activités de l'agence et des entraves rencontrées en vue de trouver des solutions efficaces et rapides à même de garantir l'amélioration de la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux sur le marché algérien, conclut le communiqué du ministère.

LAGHOUAT

Plus de 12.200 candidats au concours d'accès à la formation paramédicale

Pas moins de 12.203 candidats et candidates se sont présentés samedi aux épreuves du concours d'accès à la formation paramédicale dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Les postulants, titulaires du niveau de 3ème année secondaire (terminale), concourent pour les 265 postes prévus pour la formation d'aides-soignants de santé publique, d'assistants en fauteuil dentaire de santé publique et

d'auxiliaires de puériculture, a indiqué le DSP, Mokhtar Mokrane. Répartis sur 34 centres de concours (14 lycées et 20 CEM) à Laghouat, les candidats ont été encadrés par plus de 1.000 surveillants, entre enseignants et agents d'administration, relevant des secteurs de la Santé et de l'Education nationale, a-t-il précisé. Et d'ajouter que cette formation permettra de renforcer le corps paramédical au niveau des structures de Santé et de combler le déficit en encadrement, en application

de la stratégie de l'Etat visant l'amélioration des prestations de santé au profit du citoyen. Pour sa part, le directeur du centre de la formation paramédicale de Laghouat, Abdelmadjid Ihiatène, a indiqué que ce concours a pour objectif de sélectionner les meilleures capacités pour répondre aux exigences du secteur de la Santé dans la wilaya de Laghouat et les régions voisines, ajoutant que les moyens nécessaires ont été réunis pour le bon déroulement du concours.

NAÂMA

Une première opération de reconstruction du ligament croisé antérieur par arthroscopie à l'hôpital d'Aïn Sefra (Responsable)



Une équipe médicale spécialisée a réalisé, récemment, une première intervention de reconstruction du ligament croisé antérieur du genou (ligamentoplastie) par arthroscopie à l'hôpital

"Mohamed Boudiaf" d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama), a-t-on appris du directeur de cet établissement de santé, Ben Aïssâ-Kaddar Kada Sofiane. L'opération a été effectuée sous la supervision

des chirurgiens orthopédistes de cet hôpital, Hachemi Rachid et Fouad Bougadda, sur un patient souffrant d'une rupture totale du ligament croisé antérieur.

Cette intervention a

nécessité le remplacement du ligament en utilisant la technique d'arthroscopie, évitant ainsi l'ouverture du genou, a expliqué le même responsable. L'opération a été couronnée de succès, permettant au patient de retrouver la marche. Il suit actuellement un programme de rééducation fonctionnelle adapté à ce type de cas.

Il convient de noter que l'hôpital "Mohamed Boudiaf" d'Aïn Sefra a été équipé, récemment, d'un arthroscopie de dernière génération, doté de technologies avancées, a fait savoir le même responsable.

APS

BOUIRA

Nécessaire collaboration entre spécialistes de la santé et de l'environnement dans la prise en charge de l'asthme (Rencontre)

La collaboration entre médecins, pharmaciens et conseillers en environnement est nécessaire pour améliorer la qualité de vie des asthmatiques, a affirmé mercredi à Bouira, un médecin spécialiste.

Lors des travaux de la 17e édition des journées nationales de formation médico-chirurgicale, le professeur Ghania Malki a estimé impératif de joindre les efforts de toutes les parties concernées afin d'assurer une meilleure qualité de vie aux personnes atteintes d'asthme.

Elle a souligné que l'asthme est "une maladie inflammatoire chronique multifactorielle qui ne peut être contrôlée que par le traitement pharmacologique, mais aussi par l'amélioration de l'environnement et la modification de certains comportements du patient à travers une éducation thérapeutique adaptée et continue".

Lors de la première journée de cette rencontre scientifique de deux jours, d'autres thèmes liés notamment à la classification immunologique des réactions allergiques, et à la conduite à tenir devant une urticaire, ont été débattus par les différents intervenants, dont le professeur Farid Benabdjal et le médecin Imane Mahiou.

Des conférences autour d'autres thèmes comme les maladies professionnelles, seront animées par des professeurs et des médecins venus notamment des différents hôpitaux d'Alger, selon les organisateurs.

Prennent part à la 17e édition des journées nationales de formation médico-chirurgicale, tenue à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira, plusieurs médecins spécialistes et généralistes, ainsi que des professeurs, venus des différentes wilayas du pays. Cette rencontre organisée par la société algérienne d'Allergologie et d'immunologie clinique (SAAIC), "œuvre sans relâche à favoriser la recherche scientifique fondamentale et appliquée et d'encourager la formation médicale continue, et pour moderniser et développer davantage le secteur de la santé en Algérie", a souligné son président, le professeur Habib Douagui.

CARDIOLOGIE

Lancement du Registre national de l'AVC (INSP)

Le Directeur général de l'Institut national de la santé publique (INSP), Pr Abderrezak Bouamra, a procédé, jeudi à Alger, au lancement du Registre national de l'accident vasculaire cérébral (AVC), permettant notamment d'avoir des "données probantes" sur l'incidence de cette pathologie en Algérie.

"En tant que première cause d'invalidité et seconde de décès en Algérie, il est devenu impératif d'agir avec des outils structurés, basés sur des données probantes et actualisées", a déclaré le Pr Bouamra, lors d'une rencontre dédiée à "la mise en place du Registre national de l'AVC", organisé ce jour par l'INSP.

Il a souligné l'importance de ce registre, en tant que "base de données et instrument de changement", dans la mesure où il permettra de disposer de "données probantes sur l'incidence nationale et l'ampleur réelle des AVC", a-t-il argumenté.

De même qu'il contribuera à l'identification des facteurs de risques, tant au niveau individuel que collectif, d'améliorer la prise en charge des patients et de guider les politiques de santé publique", a-t-il poursuivi, faisant savoir que "le CHU de Blida constitue la source de référence" de ce registre, dont les premières données seront communiquées début janvier 2025.

Abordant, de son côté, l'épidémiologie des AVC en Algérie, Pr Selma Kesraoui, spécialiste en neurologie dans le même établissement hospitalier, a relevé la "mauvaise connaissance parfois des symptômes" de ces accidents par les praticiens, avant de faire remarquer l'évolution technique et matérielle des méthodes de traitement de ces pathologies dans notre pays.

ALIMENTATION

Les protéines doivent être consommées aussi au petit-déjeuner

Pour développer une bonne densité musculaire, il serait préférable de mieux répartir sa consommation de protéines au cours de la journée et de ne pas oublier d'en manger au petit-déjeuner, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Favoriser la consommation de protéines au petit-déjeuner permettrait d'obtenir une meilleure densité musculaire, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Nutrition*. Pourtant, les occidentaux ont généralement tendance à consommer au petit-déjeuner des sucres rapides, une salade ou un sandwich au déjeuner et faire un repas copieux à base de protéines pour le dîner.

Les protéines doivent être consommées tout au long de la journée

Les chercheurs de l'Université du Texas ont étudié des différences nutritionnelles sur des sujets en bonne santé et au poids normal. Les volontaires ont suivi plusieurs régimes alimentaires qui répartissaient de façons différentes le cours de la journée la même quantité de protéines. Les scientifiques ont constaté que la synthèse musculaire était 25% plus importante chez les participants qui consommaient des quantités de protéines réparties tout au long de la journée par rapport à ceux qui les mangeaient au dîner. «Ainsi, nous ne prenons pas assez de protéines pour construire effi-



cacement du muscle pendant la journée, et en consommons plus qu'il nous en faut pour la nuit. La plupart de cet excès est oxydé et pourrait finir en gras ou en glu-

cose» explique Doug Paddon-Jones professeur en nutrition et en métabolisme, auteur principal de l'étude. «Pour le petit-déjeuner, envisagez de remplacer certains glu-

cides, particulièrement les sucres rapides par des protéines de haute qualité» explique l'auteur principal de l'étude, Doug Paddon-Jones. «Préférez un œuf, un verre de lait, un yaourt ou ajoutez une poignée de noix pour vous rapprocher de 30 grammes de protéines, faites la même chose pour atteindre ces 30 grammes au déjeuner, puis modérez la quantité de protéines au dîner. Suivez ces conseils et, au fil de la journée, vous aurez plus de chance de beaucoup plus synthétiser des protéines musculaires.»

Cette nouvelle étude confirme les résultats d'une précédente analyse nutritionnelle réalisée par les chercheurs de l'université du Missouri-Columbia (Etats-Unis) en novembre 2013.

Elle révélait qu'un petit déjeuner riche

en protéines contribue à freiner l'appétit tout au long de la matinée. Et qu'il est essentiel pour maîtriser sa faim et son poids de rééquilibrer la répartition de la consommation des protéines aux différents repas. «Les Américains, comme les Français consomment suffisamment de protéines, mais malencontreusement peu au petit-déjeuner et beaucoup trop au dîner» expliquait Heather Leidy, professeur spécialisé dans la régulation de l'appétit.

Dans une étude publiée dans la revue *Molecular nutrition & Food research*, les chercheurs de l'Université de Purdue, dans l'Indiana (Etats-Unis) ont montré que pour faire la vinaigrette qui accompagne la salade estivale, le chou d'une heure saine, monoinsaturée ou polyinsaturée n'est pas anodin. En effet, certaines empêchent l'absorption de la vitamine E, du lycopène ou du bêta-carotène, des caroténoides utiles dans la prévention de certains cancers ou des maladies cardio-vasculaires.

Manger des salades c'est bon, mais choisissez bien votre vinaigrette



Pour faire le plein de vitamines et de nutriments avec les salades estivales, il ne faut pas se tromper sur la sauce qui les accompagne. Certaines vinaigrettes allégées font effet de barrière et empêchent les nutriments d'être bien absorbés.

Où la trouver ? La vitamine D se trouve dans les produits gras comme, par exemple, le fromage, la sardine ou le hareng, le foie de poisson et les huiles de poisson, ainsi que dans les jaunes d'œuf.

Dans le cas d'une insuffisance d'apport, le médecin peut vous prescrire un dosage sanguin avant de déterminer la dose à prendre.

Les apports nutritionnels conseillés sont de 5 µg/j chez les adultes et les enfants de plus de 3 ans et 10-15 µg/j chez la personne âgée.



La vitamine D aurait également des effets protecteurs contre le cancer du sein ou le fibrome utérin. Elle est, en outre, essentielle au métabolisme du calcium et du phosphore, car elle permet d'augmenter leur absorption.

Où la trouver ?

La vitamine E se trouve dans

les huiles et les graines.

On trouve le calcium dans les

fromages, le yaourt, le lait de vache mais aussi dans les fruits secs (amandes, noisettes, figues), les légumes secs et certains légumes verts (choux, poireaux, brocolis).

Les apports nutritionnels conseillés vont de 500 mg par jour (pour un enfant de 1 à 3 ans) jusqu'à 2000 mg par jour pour les adolescents, les femmes de plus de 55 ans et les hommes de plus de 65 ans.

Un apport en zinc peut être recommandé aux personnes végétariennes. La dose quotidienne est de 40 mg pour un adulte.

Où la trouver ?

La vitamine E se trouve principalement dans les légumes à feuilles vert foncé comme les épinards, la mâche, les blettes, les brocolis et la roquette. On en trouve également dans les légumes secs et la levure de bière.

Où la trouver ?

La vitamine B9 (également ap-

pelée vitamine B9) participe à la

synthèse des substances chimiques qui modulent le fonctionnement du cerveau.

L'acide folique est notamment

indispensable au tout début de la

grossesse pour le développement du système nerveux de l'embryon.

Où la trouver ?

La vitamine B9 se trouve principa-

lement dans les légumes à

feuilles vert foncé comme les

épinards, la mâche, les

blettes, les brocolis et la

roquette. On en trouve également dans les légumes secs et la levure de bière.

Où la trouver ?

Les formes les plus facilement

absorbables de fer se trouvent

dans les abats, la viande rouge, la

volaille, le poisson et les fruits de mer.

Mais on trouve également

chez les personnes

qui prennent des statines (des

medicaments contre le cholestérol).

On trouve la coenzyme Q10

comme sous le nom d'ubiqui-

none) aide les cellules à produire de l'énergie : 95 % des besoins corporels en énergie sont transfor-

més à l'aide de la coenzyme.

Elle est très particulièrement in-

téressante si vous faites du sport. Elle possède aussi de fortes pro-

priétés anti-oxydantes.

Où la trouver ?

Notre alimentation nous four-

nit un apport journalier d'environ

3 à 10 milligrammes de cette

coenzyme, surtout présente dans

la viande (beuf et agneau en par-

ticulier) et le poisson. Mais plus

on vieillit, plus son taux dans le

sang diminue. Ce taux diminue

également chez les personnes

qui prennent des statines (des

medicaments contre le cholesté-

rol).

On trouve la coenzyme Q10

dans de nombreux compléments

alimentaires destinés à lutter

contre le vieillissement. Il n'y a

pas d'apport nutritionnel

conseillé mais il semble que la

dose minimale pour obtenir un

effet anti-oxydant dans l'organisme soit de 90 mg.

Notre assiette en dit long sur notre caractère

Certains tempéraments nous prédisposeraient à manger plus ou moins équilibré (ou pas). Savoir si on possède certaines qualités pourrait donc permettre de mieux gérer son alimentation et d'éviter les grignotages compulsifs. Alors, êtes-vous plutôt ouvert d'esprit, conscientieux ou extraverti ?

Les ouverts d'esprit

Un point positif ! Les personnes plus ouvertes seraient plus enclines à manger de tout et à découvrir de nouvelles variétés d'aliments et à tester la cuisine d'autres cultures, explique le psychologue Patrick Fagan dans une chronique parue sur *PsychCentral*. Cette curiosité les rendrait plus minces selon certaines études. Ainsi ces personnes seraient plus promptes à expérimenter des plats moins traditionnels (et potentiellement plus caloriques) pour aller vers des menus plus respectueux de

leurs besoins alimentaires. Cette ouverture d'esprit pousserait à être plus réceptif aux bonnes habitudes alimentaires.

Les conscientieux

Ces personnes sont à priori épargnées par le fléau du surpoids et de l'obésité. Quand on mange conscientieusement, on fait davantage attention à ce que l'on met dans son assiette. On consomme plus de fruits, de légumes et de fibres et d'aliments pauvres en sel et en graisses. Les conscientieux ont tendance à préférer une alimentation saine à la junk food et cèdent moins aux fringales sucrées (qui on le sait font prendre du poids). Bref, on est raisonnable à tous les niveaux, et l'alcool ne fait pas exception !

Les extraverts

La littérature scientifique associe les extraverts à un IMC plus élevé que les profils présentés pré-



cédemment. La faute à leur faiblesse pour les aliments doux qui titillent le circuit de la récompense dans le cerveau. Les extraverts aiment (un peu trop) les extras et aiment manger des

viandes grasses et boire de l'alcool.

Les névrosés

Probablement le caractère le plus dangereux pour l'IMC. Les personnes névrosées ressentent contre les douleurs menstruelles, l'arthrite, la cataracte et renforce le système immunitaire, la gamma-tocophérol, elle, est plutôt la mauvaise vitamine E.

C'est cet antioxydant, présent dans les huiles de colza, de soja et de maïs, que les chercheurs de la Northwestern School of Medicine ont épingle : les individus qui présentent le plus fort taux de gamma-tocophérol voyaient leur activité pulmonaire diminuée de 10 à 17%.

Une bonne raison de plus pour cuisiner plutôt à l'huile d'olive ou à l'huile de tournesol, par exemple !

La vitamine E pourrait causer des infections pulmonaires

Une étude américaine vient de prouver que les huiles de soja, de colza et de maïs, riches en vitamine E, pourraient causer des infections pulmonaires.

On savait déjà que la vitamine E augmentait les risques de cancer de la prostate et de cancer du poumon : voilà maintenant qu'elle est épingle pour son impact négatif sur les poumons. C'est, en tout cas, la conclusion d'une étude menée par des chercheurs de la Northwestern School of Medicine de Chicago. Après avoir observé plus de 5000 individus âgés de 18 à 30 ans, les scienti-

fiques en sont arrivés à la conclusion que ceux qui consommaient régulièrement de la vitamine E étaient davantage sujets aux infections pulmonaires, aux insuffisances respiratoires et à l'asthme. La vitamine E se décline sous huit formes. Les deux plus fréquentes sont l'alpha-tocophérol et le gamma-tocophérol, deux puissants antioxydants qui ont pourtant des effets radicalement différents.

Tandis que l'alpha-tocophérol (que l'on retrouve dans l'huile d'olive ou l'huile de tournesol, par exemple) lutte

contre les douleurs menstruelles, l'arthrite, la cataracte et renforce le système immunitaire, la gamma-tocophérol, elle, est plutôt la mauvaise vitamine E.

C'est cet antioxydant, présent dans les huiles de colza, de soja et de maïs, que les chercheurs de la Northwestern School of Medicine ont épingle : les individus qui présentent le plus fort taux de gamma-tocophérol voyaient leur activité pulmonaire diminuée de 10 à 17%.

Une bonne raison de plus pour cuisiner plutôt à

l'huile d'olive ou à l'huile de colza.

Re: topographie

SOUDAN

La crise humanitaire est la pire jamais enregistrée (ONG)

Le Soudan traverse la "pire crise humanitaire jamais enregistrée" qui résulte de 20 mois de conflit armé, a affirmé mercredi l'International Rescue Committee (IRC). "Bien qu'il n'abrite que 1% de la population mondiale, le pays compte 10% de toutes les personnes ayant besoin d'aide humanitaire" dans le monde, a souligné l'ONG basée à New York dans son rapport sur les situations d'urgence en 2023.



Le rapport de l'IRC classe le Soudan en tête des 20 pays traversant une crise humanitaire, pour la deuxième année consécutive. Un total de 30,4 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire dans le pays, ce qui en fait le théâtre de "la pire crise humanitaire depuis que l'on tient des registres" sur les situations d'urgence, selon l'ONG.

L'IRC a mis en garde contre un

"effondrement (total des opérations d'assistance) humanitaire", la crise étant appelée à s'aggraver avec les deux parties en conflit continuant à "restreindre l'accès à l'aide humanitaire". Selon l'IRC, quelque 305 millions de personnes dans le monde ont besoin d'une aide humanitaire, dont 82% se trouvent dans des zones de conflit comme les territoires palestiniens occupés, le Myanmar, la Syrie, le

Soudan du Sud et le Liban. Les Nations unies ont fait savoir récemment qu'à travers le Soudan, près de 26 millions de personnes, soit environ la moitié de la population, souffrent d'une faim aiguë. La famine a déjà été déclarée dans le camp de déplacés de Zamzam, au Darfour, dans l'ouest du pays, et les Nations unies ont déclaré que le Soudan vivait la pire crise humanitaire de mémoire récente.

15 morts dans un bombardement d'un bus près de Khartoum

Au moins 15 personnes ont été tuées mardi à Omdourman, une banlieue proche de Khartoum, dans un bombardement sur un bus, attribué aux Forces de soutien rapide (FSR), a indiqué une source médicale. L'hôpital Al-Nao, l'un des derniers établissements à recevoir des patients dans le secteur, a également "reçu 45 blessés provenant de différents secteurs" d'Omdourman, a indiqué la source citée par des médias.

Le conflit qui oppose depuis près de deux ans au Soudan l'armée république et les Forces de soutien rapide (FSR) a fait



des milliers de morts et plus de onze millions de déplacés, et nourrit l'une des pires crises humani-

taires récentes, selon l'ONU. Ces derniers mois, l'armée soudanaise a depuis la ville voisine d'Omdurman pour tenter de reprendre le contrôle de la capitale.

LIBYE

Les élections sont la seule solution à la situation actuelle dans le pays (chef du gouvernement d'unité nationale)



Le chef du gouvernement d'unité nationale libyen, Abdul

à la situation actuelle dans son pays. Cette déclaration a été faite lors de la réunion tenue par Al-Dabaiba avec le président congolais Denis Sassou Nguesso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye.

Au cours de la réunion, Al-Dabaiba et le président congolais ont discuté du dossier de la réconciliation nationale en Libye, géré par l'Union africaine, et des moyens de le faire avancer, ainsi que des moyens de renforcer et de développer les relations bilatérales entre la Libye et le Congo dans divers domaines. La Libye devait connaître des élections présidentielle et législatives en décembre 2021, mais celles-ci ont été reportées sine die.

GHANA

Le président Akufo-Addo promet une passation de pouvoir pacifique



Le président ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo a promis une passation de pouvoir pacifique après que la Commission électorale du Ghana a déclaré John Dramani Mahama vainqueur de la récente élection présidentielle.

Un communiqué publié lundi soir par la présidence ghanéenne indique que M. Akufo-Addo a téléphoné à M. Mahama, le chef du Congrès démocratique national d'opposition, afin de le féliciter pour sa victoire.

Selon la Commission électorale, M. Mahama a obtenu 56,55% du total des votes valides, tandis que le vice-président Mahamudu Bawumia, représentant le Nouveau parti patriotique au pouvoir, a obtenu 41,61% des suffrages.

"Le président Akufo-Addo s'est engagé à assurer une passation de pouvoir pacifique le 7 janvier 2025, et il a hâte de travailler avec le président élu et son équipe pour réaliser cet objectif", peut-on lire dans le communiqué.

Le président sortant a également salué la Commission électorale et le peuple ghanéen pour avoir réalisé le "succès" de cette élection. Il a invité son successeur à une réunion au siège du gouvernement mercredi pour entamer le processus de transition, d'après le communiqué. Le 7 décembre, les Ghanéens se sont rendus aux urnes pour élire leur nouveau président et les 276 députés du Parlement.

TCHAD

Retrait partiel des avions de chasse de l'armée française



L'état-major général des armées du Tchad a annoncé mardi le retrait partiel des avions de chasse de l'armée française basés à N'Djamena, la capitale du pays, à la suite de la fin des accords de sécurité et de défense hérités de l'époque coloniale.

Dans un communiqué signé par le porte-parole de l'armée tchadienne, Chamané Issakha Acheikh, "le début du retrait a eu lieu mardi avec le départ d'une partie des avions de chasse après la décision de dénonciation des accords de coopération avec la France".

"L'opinion sera informée de toutes les séquences de ce retrait, jusqu'au départ définitif des forces françaises", indique le texte. Le gouvernement tchadien a annoncé le 28 novembre sa décision de mettre fin aux accords de sécurité et de défense hérités de l'époque coloniale.

A rappeler que plusieurs manifestations ont été organisées jeudi et vendredi à N'Djamena, la capitale du Tchad où des milliers de personnes ont exprimé leur soutien à la rupture des accords militaires avec la France, annoncée la semaine dernière par le pouvoir tchadien.

APS

LIBAN

Un martyr dans une frappe de l'armée sioniste dans le Sud (ministère de la Santé)

Le ministère libanais de la Santé a rapporté qu'une frappe de l'armée d'occupation sioniste a fait un martyr mercredi dans le sud du pays, quelques jours après le début d'un cessez-le-feu.



"Une frappe de drone de l'ennemi (sioniste) sur la ville d'Ainata a tué une personne et en a blessé une autre", a indiqué le ministère dans un communiqué. Une autre a mis fin le 27 novembre à une guerre ouverte de plus de deux mois menée par les forces d'occupation sioniste, qui a fait près de

4.000 martyrs au Liban. L'accord de cessez-le-feu prévoit le retrait dans un délai de 60 jours de l'armée d'occupation sioniste du Liban et stipule que seuls l'armée libanaise et les Casques bleus doivent être déployés dans le sud du pays. L'Agence nationale d'information libanaise (Ani) a rapporté

que les forces de maintien de la paix de l'ONU (Finul) sont entrées dans la localité de Khiam mercredi pour "inspecter la route et vérifier le retrait de l'armée de l'ennemi (sioniste)".

Elles ont trouvé le corps d'un homme "à proximité de sa maison" dans la ville frontalière. L'armée sioniste continue de violer l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur à l'aube du 27 novembre dernier, en ciblant à plusieurs reprises le territoire libanais. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a dénoncé samedi les violations sionistes du cessez-le-feu, faisant remarquer que l'objectif recherché à travers ces violations est de "commettre davantage de victimes et de déstabiliser encore la région".

SYRIE

Le Premier ministre chargé de la transition promet "calme et stabilité" aux Syriens

Le Premier ministre chargé de la transition en Syrie, Mohammad al-Bachir, aussitôt nommé, a promis "calme et stabilité" aux Syriens et s'est engagé à "éviter la désintégration de l'Etat". "La mission du gouvernement intérimaire consiste à préserver la stabilité des institutions et à éviter la désintégration de l'Etat", a dit mardi M. al-Bachir, cité par des médias. M. Bachir est chargé de diriger le gou-

vernement transitoire jusqu'au 1er mars, a-t-on précisé. Le nouveau Premier ministre chargé de la transition en Syrie a assuré, dans une interview accordée à un média italien, que les Syriens seront tous traités de la même manière, indépendamment de leurs ethnies ou confessions religieuses. "La signification de l'islam, qui est la +religion de la justice+, a donc été déformée. C'est précisément parce que

nous sommes musulmans que nous garantissons les droits de tous les citoyens et de toutes les confessions en Syrie", a-t-il affirmé.

Il a ajouté que le souhait de son gouvernement était de voir "le peuple syrien vivre en paix et en sécurité dans sa terre aimée et que les diverses religions puissent cheminer ensemble dans l'amitié et le respect réciproque". Mohammad al-Bachir a appelé, par

ailleurs, tous les Syriens de l'étranger à rentrer chez eux pour permettre au pays "de prospérer".

Leur capital humain et leur expérience permettront au pays de prospérer. Je lance un appel à tous les Syriens de l'étranger: la Syrie est désormais un pays libre qui a gagné sa fierté et sa dignité. Revenez. Nous devons reconstruire, renaitre et nous avons besoin de l'aide de tous", a-t-il déclaré.

L'ONU s'oppose à toute violation de l'intégrité territoriale de la Syrie (porte-parole)

Les Nations Unies s'opposent à toute violation de l'intégrité territoriale de la Syrie, a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, après que l'entité sioniste s'est emparée d'une zone tampon du Golan dans le sud-ouest de la Syrie.

Interrogé sur les informations diffusées par les médias selon lesquelles les forces d'occupation sionistes ont récemment mené plusieurs agressions contre les infrastructures et institutions syriennes, M. Dujarric a déclaré lors d'un point de presse quotidien

qu'"il est très clair que nous nous opposons à toute violation de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Nous sommes contre ce type d'attaques".

Les Nations Unies continuent de considérer le plateau du Golan comme un territoire occupé de la Syrie, a indiqué le porte-parole, ajoutant: "Je pense que nous avons été très clairs sur la violation de l'accord de désengagement suite à l'occupation de la zone tampon par les forces sionistes".

Geir Pedersen, envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, a appelé

mardi l'entité sioniste à cesser ses agressions sur le territoire syrien, soulignant la nécessité urgente de mettre un terme à tous les conflits au Moyen-Orient.

"Nous continuons à voir les mouvements et les bombardements de l'armée sioniste sur le territoire syrien. Cela doit cesser. C'est extrêmement important", a-t-il déclaré.

L'ONU avait qualifié lundi cette incursion dans la zone tampon du Golan de "violation" de l'accord de désengagement de 1974 signé par la Syrie.

MEXIQUE

Le Sénat approuve la féminisation de fonctions politiques dans la Constitution

Le Sénat mexicain a approuvé mardi l'inscription dans la Constitution des termes de "présidente" et "gouverneure", dans le cadre d'une initiative pour promouvoir un langage inclusif et la représentation des femmes dans la fonction publique. Le projet a obtenu l'aval de 113 sénateurs sur 128, et est promu par le parti Morena, celui de Claudia Sheinbaum qui est deve-

nue en octobre la première présidente de l'histoire du Mexique. Il doit permettre de mentionner expressément dans le texte suprême des termes tels que "présidente" (présidente), "presidenta municipal" (maire) ou encore "gobernadora" (gouverneure). "Notre présence est légitime, nécessaire et égale" et l'exercice des responsabilités publiques "a aussi un visage

féminin", a déclaré la sénatrice progouvernementale Olga Sosa. L'initiative a été transmise à la Chambre des députés pour examen et très probablement pour ratification, car elle a reçu un large soutien de la part des partis du gouvernement et de l'opposition.

Depuis l'approbation, en 2019, d'une loi sur la parité exigeant que les femmes occupent 50%

des candidatures et des postes dans les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire de l'Etat, la participation des femmes à la fonction publique a considérablement augmenté au Mexique. Sur les 32 Etats que compte le Mexique, 13 sont désormais gouvernés par des femmes politiques. Elles occupent aussi la moitié des sièges du Parlement bicaméral du Mexique.

APS

ONU - CONSEIL DE SÉCURITÉ
Réunion mensuelle
sur la situation au Yémen

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient sa séance d'information mensuelle mercredi, suivie de consultations à huis clos sur la situation au Yémen. L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, fera un exposé. Le nouveau Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Thomas Fletcher, qui a été nommé le 9 octobre, devrait présenter son premier exposé au Conseil. Cette réunion sur le Yémen est la dernière du Conseil prévue pour 2024. En tant que telle, "de nombreux intervenants devraient fournir une vue d'ensemble de la situation dans le pays au cours de l'année écoulée, certains offrant également des perspectives d'avenir pour 2025", selon le site du Conseil de sécurité.

"M. Grundberg et plusieurs membres du Conseil pourraient insister sur la nécessité d'un processus politique inclusif. Aussi, plusieurs interventions pourraient décrire les risques sans précédent auxquels sont confrontés les humanitaires dans le monde, tout en soulignant les obstacles particuliers à l'acheminement de l'aide au Yémen", a-t-on indiqué.

Lors de la réunion, M. Fletcher devrait donner un aperçu de l'amplitude des besoins au Yémen. Une mise à jour du Programme alimentaire mondial (PAM) publiée le 30 novembre indique qu'en octobre, 62 % des ménages interrogés au Yémen n'étaient pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux, soit une augmentation de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière.

L'Aperçu humanitaire mondial pour 2025, publié par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) le 4 décembre, prévoit que l'insécurité alimentaire et la malnutrition "resteront constamment élevées" en 2025, estimant que 17 millions de personnes (soit 49 % de la population) seront confrontées à une insécurité alimentaire grave, dont 3,5 millions souffriront de malnutrition aiguë.

L'aperçu détaille d'autres défis auxquels le pays est confronté, notamment un système de santé mis à rude épreuve par une épidémie de choléra, la vulnérabilité au changement climatique et la présence de mines terrestres et de restes explosifs de guerre. Certains orateurs pourraient d'autre part insister sur la nécessité de maintenir l'unité du Conseil pour soutenir les efforts de médiation de l'envoyé spécial visant à trouver une solution pacifique au conflit au Yémen.

DROITS HUMAINS

Les Palestiniens ne doivent pas être exclus de la protection internationale (diplomatie palestinienne)

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a souligné mercredi que le respect des droits humains des Palestiniens ne doit pas être exclu, affirmant que la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme n'a désormais aucun sens, dès lors qu'un génocide se déroule impunément depuis plus d'un an contre le peuple palestinien à Gaza.

Dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, la diplomatie palestinienne a noté que "la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre, coïncide cette année avec le 430e jour depuis le début de l'agression génocidaire (sioniste) contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza", qui a fait à ce jour 44.805 martyrs et 106.257 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

Elle a également déplacé de force 1,9 million de Palestiniens, provoqué l'arrêt des opérations dans plusieurs hôpitaux, détruit les infrastructures de toute une ville et multiplié le nombre de détenus palestiniens dans les geôles d'occupation, a-t-elle ajouté, relevant que toutes ces atrocités se déroulent dans l'impunité la plus totale.

Le ministère a affirmé que "la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme n'a aucun sens dès lors qu'un génocide est commis contre le peuple palestinien sans que des mesures concrètes soient prises pour assurer sa protection". Réitérant sa détermination à poursuivre les efforts diplomatiques et juridiques à tous les niveaux pour mettre fin à l'agression brutale de l'entité sioniste contre Gaza, le ministère palestinien a exhorté la communauté internationale à redoubler d'efforts pour mettre l'entité sioniste devant ses responsabilités.

CONSTANTINE

23 films aux 5èmes Journées nationales du court métrage

Pas moins de 23 films seront projetés dans le cadre des 5èmes Journées nationales du court-métrage, ouvertes mercredi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, en présence de figures du 7ème art algérien.



Organisées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960 et ayant comme slogan "Première salve, première image", ces journées se poursuivront jusqu'au 13 décembre, "confortant ainsi la position de Constantine en tant que pôle de la créativité culturelle et cinématographique", a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la culture et des arts, Farid Zaïter, en marge de la cérémonie d'ouverture.

Inauguré par le wali de Constan-

tine, Abdelkhalek Sayouda, cet événement dédié au 7ème art permettra au public d'assister à la projection de 23 courts-métrages qui concourront pour les trois prix devant être décernés aux lauréats après l'évaluation des œuvres par un jury spécialisé.

"Cette initiative représente une précieuse opportunité pour les créateurs de présenter leurs œuvres au public, en contribuant à la mise en lumière de questions nationales et humanitaires", a souligné le directeur de la culture.

"Tayara Safra" de Hadjer Sebata est

programmé pour la projection inaugurale de ces Journées.

Produit par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ce film de 40' raconte l'histoire d'une jeune fille algérienne qui a perdu son frère pendant la Révolution sous les bombardements de "l'avion jaune".

La cérémonie d'ouverture a vu la présence du réalisateur Mohamed Foudil Hazourli, en tant qu'invité d'honneur de cette édition, ainsi que de la réalisatrice du film "Tayara Safra", Hadjer Sebata, et d'un certain nom

NÂAMA

Ouverture des Journées de la poésie populaire révolutionnaire

Des Journées de la poésie populaire révolutionnaire ont été ouvertes, mercredi à Nâama, avec la participation de 20 poètes en provenance de plusieurs wilayas du pays pour déclamer des "kasida" dédiées à l'exaltation de la gloire Révolution de libération et à la gloire de ses artisans.

Cette manifestation est organisée par la Maison de la culture "Ahmed Chami" de Nâama en collaboration avec l'association "Oyoun" pour le patrimoine, la créativité et les arts de la wilaya de Nâama, dans le cadre de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, indique-t-on.

Elle réunit des poètes issus de 10 wilayas pour déclamer des œuvres célébrant les sacrifices et les luttes du peuple algérien contre l'occupant français, tout en mettant en avant les valeurs de patriotisme des Moudjahidines, ainsi que l'importance de préserver la mémoire nationale pour les générations futures, ont souligné les organisateurs.

Le directeur de la Maison de la culture de Nâama,

Karim Youssef, a indiqué qu'en plus des récitals poétiques des créateurs et des créatrices présents à cette manifestation, des conférences seront également animées par des enseignants et des spécialistes du Centre universitaire de Nâama.

Ces conférences porteront sur la littérature révolutionnaire, la poésie engagée et les représentations de la Révolution de libération dans la poésie populaire locale.

Le poète Ammar Ghrib, originaire de Nâama, qui a inauguré ces journées avec son poème "Nous te jurons, ô ma patrie", a rappelé que les poètes ont utilisé leurs plumes en parallèle avec les armes dans leur combat contre le colonisateur français pour la liberté et l'indépendance.

Selon lui, cela constitue un "héritage littéraire d'une immense valeur historique, qui mérite d'être valorisé". Il est à noter que cette manifestation comprend également des expositions de photographies, de livres et d'objets du patrimoine matériel propre à la région.

TIZI-OUZOU

Coup d'envoi du Salon "Djurdjura" du livre

Le coup d'envoi de la 13e édition du salon "Djurdjura" du livre a été donné mercredi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou par le wali Aboubaker Esseddik Boucetta, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Une douzaine de maisons d'édition, 175 auteurs, et cinq revues et clubs scientifiques, prennent part à cette manifestation placée sous le thème "Patrimoine partagé, Histoire et mémoire" et dédiée cette année au professeur, écrivain et journaliste,

Mouloud Achour, décédé en 2020, auteur de plusieurs nouvelles et récits.

Les wilayas de Constantine et Aïn-Témouchent sont les invitées d'honneur de cette nouvelle édition du Salon "Djurdjura" du livre, durant laquelle elles exposeront leur riche patrimoine culturel et littéraire.

Deux expositions, l'une sur les événements du 11 décembre 1960 et l'autre sur la vie et l'œuvre de Mouloud Achour se tiendront tout au long de cette manifestation qui sera également marquée par des ventes-dédicaces de plusieurs auteurs. Il est

notamment prévu des séances de vente-dédicace avec les auteurs lauréats des prix littéraires, dont le Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighe, le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Mââchi, le Grand Prix Assia Djebbar du roman, et le Prix Mohammed Dib.

Des ateliers et des résidences d'écriture et des ateliers de lecture, de contes et de dessins sont également organisés au programme de ce Salon qui se poursuivra jusqu'au 16 mois de décembre en cours.

ADRAR

Appel à répertorier, entretenir et restaurer les manuscrits

Les participants à un séminaire national sur "les manuscrits algériens et œuvres historiques", tenu mercredi à la maison de la culture d'Adrar, ont souligné la nécessité d'accélérer l'opération de recensement, d'entretien et de restauration des manuscrits traitant les différentes périodes de l'histoire de l'Algérie.

Les séminaristes ont appelé à explorer les contenus historiques traités par les manuscrits, à la satisfaction des étudiants, notamment ceux des filières d'histoire et de bibliothéconomie, en vue de leur permettre de préparer leurs travaux de recherches et leurs mémoires.

L'importance d'établir une cartographie nationale sur les lieux d'existence des manuscrits d'histoire, de dimension nationale, la conclusion de partenariats entre le Centre national des manuscrits et les centres de recherches universitaires concernés par les manuscrits, leur catalogage et documentation et leur publication, exploitant les nouvelles technologies, ont également été recommandés par les participants.

Initiée par le Centre national des manuscrits, en coordination avec le laboratoire des manuscrits algériens en Afrique à l'université d'Adrar, cette rencontre, inscrite dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, s'articule autour de l'examen d'une série de thèmes ayant trait à l'importance des manuscrits traitant de l'histoire de la région du Touat, de la résistance et la lutte armée contre la présence coloniale, à l'instar du manuscrit de l'érudit cheikh Tayeb Mehdji El-Djazairi, ainsi que les positions des Ouléma du Touat à travers les manuscrits et documents historiques de Cheikh Mohamed Benabderrahmane El-Bakri.

Ce séminaire, qui a regroupé une pléiade de chercheurs et de particuliers propriétaires de Khizanat (bibliothèques, armoires) de manuscrits, de différentes régions du pays, vise à sensibiliser les nouvelles générations et les propriétaires de Khizanat sur la préservation de ce patrimoine culturel, en tant que partie de la mémoire collective et de l'identité nationale, et la coopération entre différentes institutions pour valoriser ce legs immatériel ainsi que le rôle civilisationnel et intellectuel algérien dans l'histoire de l'humanité, a indiqué le directeur du Centre national des manuscrits à Adrar, Abderrahmane Allali.

L'ouverture de cette rencontre a été marquée par la signature, en présence des autorités locales, d'une convention entre le Centre national des manuscrits et l'université d'Adrar, portant consolidation de la coopération entre le département de bibliothéconomie et le Centre pour la préservation et la valorisation des manuscrits.

L'occasion a donné lieu à la mise sur pied d'une exposition sur les manuscrits, l'animation d'ateliers sur l'examen, le catalogage, la numérisation et la préservation des manuscrits et la calligraphie arabe, sous la supervision de cadres du Centre national des manuscrits et des enseignants de l'université d'Adrar.

APS

TÉLÉCOMMUNICATION

"Algérie Télécom" et "Djezzy" lancent une offre innovante "Twinbox" rassemblant des services variés (communiqué)

L'opérateur "Algérie Télécom" et l'opérateur de téléphonie mobile en Algérie Djezzy ont annoncé, mercredi dans un communiqué commun, le lancement d'une offre innovante la "Twinbox", un équipement de nouvelle génération, rassemblant des services variés.

Les deux opérateurs s'unissent pour lancer une offre innovante la "Twinbox", "une solution All-in-One qui révolutionne l'accès aux services numériques en offrant une expérience complète et de qualité aux Algériens", indique le communiqué. La même source précise que la "Twinbox est un équipement de nouvelle génération rassemblant des services variés pour répondre aux besoins d'une expérience numérique moderne qui s'adresse à toute la famille".

La Twinbox offre des contenus multimédias éducatifs et de divertissement à savoir "Streaming en direct des grands événements sportifs tels que la Premier League, la Liga, la Ligue 1, ainsi qu'un accès à une large bibliothèque de contenu de divertissement grâce à la plateforme TOD du groupe Bein media group", l'accès à des services éducatifs via des applications algériennes conçues pour faciliter l'apprentissage en ligne" et "une sélection de jeux numériques pour des moments de détente et de divertissement".

Elle offre également, selon le communiqué, "une gestion simplifiée des services: My



Idoom et Idoom Market, outils pratiques pour accéder facilement aux offres et services d'Algérie Télécom et Djezzy App, une application intuitive pour gérer les comptes mobiles, consulter les offres et effectuer des rechargements en ligne".

With Twinbox, Algérie Télécom et Djezzy réaffirment leur engagement à promouvoir la digitalisation et l'innovation en Algérie. Cette solution encourage les start-ups locales à enrichir le contenu et les fonctionnalités du service, renforçant ainsi l'écosystème numérique national", a-t-on précisé.

"Ce projet est une concrétisation de la collaboration inscrite dans le cadre du partenariat stratégique signé entre les deux opérateurs et qui vise à combiner leurs expertises respectives pour relever les défis du secteur des télécommunications et offrir des solutions adaptées aux attentes

des utilisateurs", ajoute la même source. Avec le lancement de la Twinbox, les deux entreprises, note le communiqué commun, "ambitionnent de renforcer leur collaboration en mutualisant leurs réseaux respectifs pour mieux répondre aux attentes des citoyens et assurer une commercialisation efficace de leurs services".

A noter que le lancement officiel de ce nouvel offre a eu lieu mardi lors d'un showcase orga-

nisé à Alger par les deux opérateurs, en présence des employés ayant participé à la réalisation du projet, ainsi que des clients et des créateurs de contenu impliqués dans la promotion du service.

Pour découvrir tous les détails de cette nouvelle offre et souscrire à la "Twinbox", Algérie Télécom et de Djezzy invitent leurs clients à visiter le site web : www.twinbox.dz.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'EDUCATION
WILAYA DE LAGHOUAT
NIF : 097403019000442

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de LAGHOUAT informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 10/2024 paru dans la presse écrite : AL AL RAID et DK NEWS du: 19/09/2024 concernant L'opération N°: F.S.D.R.S./302.089/262.103/19/09 Intitulé de l'opération : Etude, Suivi , réalisation et équipement d'un (01) lycée 600/200 repas à Hadj Mechri.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants.

Désignation	Soumissionnaires Retenus + NIF	Montant (TTC)	Délai	Observation
Lot N°5 : EQUIPEMENTS DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIES		Lot infructueux		
Lot N°6 : EQUIPEMENT AMPHITHEATRE		Lot infructueux		
Lot N°7 : EQUIPEMENT SALLE DE SPORT	BELKHDIRIA FOUAD (Commerce en Gros) NIF:18105530006135	854.539,00DA	07 jours	moins disant

Les fournisseurs ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis à s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la Wilaya de LAGHOUAT pour éventuels recours

Les fournisseurs ont un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction de l'éducation de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORêTS
CONSERVATION DES FORêTS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

AVIS DE RECRUTEMENT

La Conservation des forêts de la Wilaya de Tizi-Ouza, lance l'ouverture du concours de recrutement sur titre pour l'accès au grade suivant :

Grade	Mode de recrutement et conditions d'accès	Spécialités demandées	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation
Administrateur	Par voie de concours sur titre, les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'un des spécialités demandées	Sciences Juridiques et Administratives ou Droit, Sciences de l'information et de la communication, Démographie, Sciences de journalisme et de l'information, Sciences économiques, Sciences financières, Sciences commerciales, Sciences de gestion, Sciences politiques et relations internationales, Sociologie : sauf la spécialité sociologie éducative, Psychologie: spécialité organisation, travail ou gestion du stress au travail, psychologie générale et psychologie sociale, Sciences islamiques : spécialité charia et droit.	01	Circonscription des Forêts d'Azeffoun

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une (1) demande manuscrite (préciser l'adresse exactement + numéro de téléphone).
- Une (1) copie de la carte nationale d'identité.
- Une (1) copie du titre ou du diplôme exigé, accompagné des relevés de note du cursus d'étude ou de formation + justificatif de majeur de promo, le cas échéant ;
- Une (1) fiche de renseignement, dument remplie par le candidat avec photo (retiré du site <http://concours-fonction-publique.gov.dz>)
- Attestation justifiant la position vis-à-vis du service national.
- Attestation de travail s'il y a lieu, authentifié par la CNAS, pour les emplois du secteur privé + contrat pour l'expérience acquise dans le cadre (DAIP ou DAIS).
- Travaux ou études réalisés par le candidat dans la même spécialité.
- Formation complémentaire dans la même spécialité, le cas échéant.
- Certificat de résidence

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

Les délais de dépôt sont fixés à 15 jours à compter de la première publication dans le journal du présent avis de recrutement.

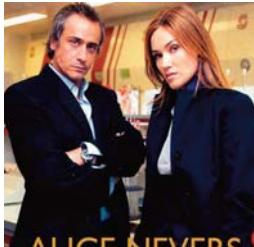
Les dossiers de candidatures doivent être transmis ou déposés auprès de la Conservation des Forêts de Tizi-Ouza, sis 15 Rue LAMALI Ahmed.

Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription, ne sera pas pris en considération.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Alice Neversnum
Saison 19



ALICE NEVERS

Marquand enquête sous couverture sur un éventuel dopage des chevaux au haras Bonneville du prince Faycal, héritier d'une famille royale de Dubaï, quand il découvre le corps sans vie d'un jockey de 21 ans, Yann Gautier, dans les écuries. La légiste conclut à une bagarre qui a mal tourné. Pour Marquand, Wendy Bonneville, l'entraîneur des jockeys, n'est pas étrangère à la mauvaise ambiance qui règne au haras. Elle a poussé la concurrence très loin entre Yann, qu'elle avait choisi pour la prochaine course, et Chris Delaunay, le petit chouchou du propriétaire des lieux.

france 2 21:10

Envoyé spécial



« Quand les vide-greniers remplissent le portefeuille » : Les vide-greniers n'attirent plus seulement les chineurs en quête de bonnes affaires et ceux qui vident la maison de famille. Avec l'inflation, pour boucler les fins de mois, de plus en plus de Français sont contraints de vendre les bijoux de famille et les objets dont ils peuvent se passer. Dans toutes les régions, les vide-greniers permanents se multiplient, car les difficultés financières des uns deviennent le modèle économique des autres. « Sorcières : mauvais sorts et bonnes affaires » . « Titicaca, le lac meurt de soif » .

france 3 21:10

Meurtres à...
Saison 7



MEURTRES À

Dans un étang brumeux du Cotentin, le cadavre d'un homme est retrouvé flottant sur un lit de genêts. L'homme ayant découvert le corps affirme avoir croisé une jeune rousse vêtue de blanc sur la route, à proximité des lieux du crime. La victime, François Lehodey, un promoteur immobilier sans scrupule, avait de nombreux ennemis. Parmi eux : Martin Chave, un marin pêcheur qui est aussi l'amant d'Hélène Ribero, la capitaine de gendarmerie chargée de l'enquête.

CANAL+ 21:06

Football :
Ligue Europa



Neuvièmes du classement de la phase de la Ligue de la C3 à l'issue de la quatrième journée, Corentin Tolisso et les Lyonnais doivent prendre trois points importants devant leur public pour se hisser durablement dans le top 8. Les joueurs de Pierre Sage vont devoir se montrer à leur meilleur niveau face aux Allemands de l'Eintrach Francfort qui pointaient à la quatrième place après avoir aligné trois victoires et un match nul. Emmenés par Mario Götze et Kevin Trapp Francfort possède une solide expérience des joutes continentales.

M6 21:10

Le meilleur pâtissier
Saison 13
Adopte un cake



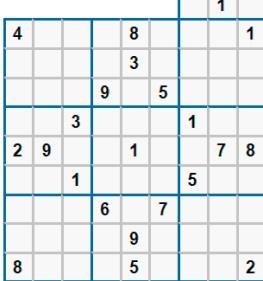
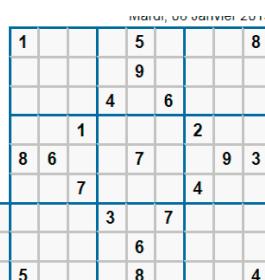
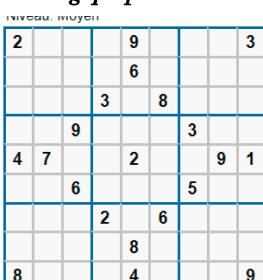
La course, qui fête ses 15 ans, repart sur le parcours de la première édition, de Moscou (Russie) à Pékin (Chine). Pour cette édition spéciale, sept binômes emblématiques de candidats - dont les sœurs lilloises de la saison 3 Pauline et Aurélie, le couple Maxime et Alizée, les frères bûcherons Thomas et Mathieu, les vainqueurs de la saison 5 Céilia et Matthieu - prennent le départ, yeux bandés, dans le métro moscovite. Sur la ligne de départ, le tandem d'inconnus se découvre. Il s'agit de deux grands sportifs : Fabrice de la saison passée et Ingrid, concurrente de la saison 7.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2397

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

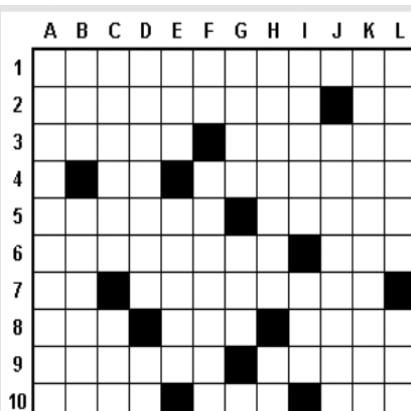


Horizontalement:
1 - Macrobiotique
2 - Processus de calcul - Rayons bronzants
3 - Fin tissu - Ebrella
4 - En matière de - Elles tiennent bien la bride

5 - Trou de façade - Lieu de forçage
6 - Barlotière - Élément d'atmosphère
7 - Génisse privée de liberté - Prenons pour moitié
8 - Possédée - Source de cadres - Périodes
9 - Vérifie - Rivière alpine
10 - Virage en planches - Téléphone - Musique moderne

Verticalement:
A - D bon cœur
B - Groupe de graines - Nom de Voltaire
C - Engendra - Croqueuse de pomme
D - Qui se ronge facilement - 999 pour César
E - Poudre pour le cuir - Punaises d'eau
F - Numéro 85 - Machine volante
G - Néant - Se donna du mal
H - Bien chargés - Un tiers
I - Assemblée - Adversaire du F.L.N.
J - Orchestre
K - Digitaliser
L - Elargir - Support de soc

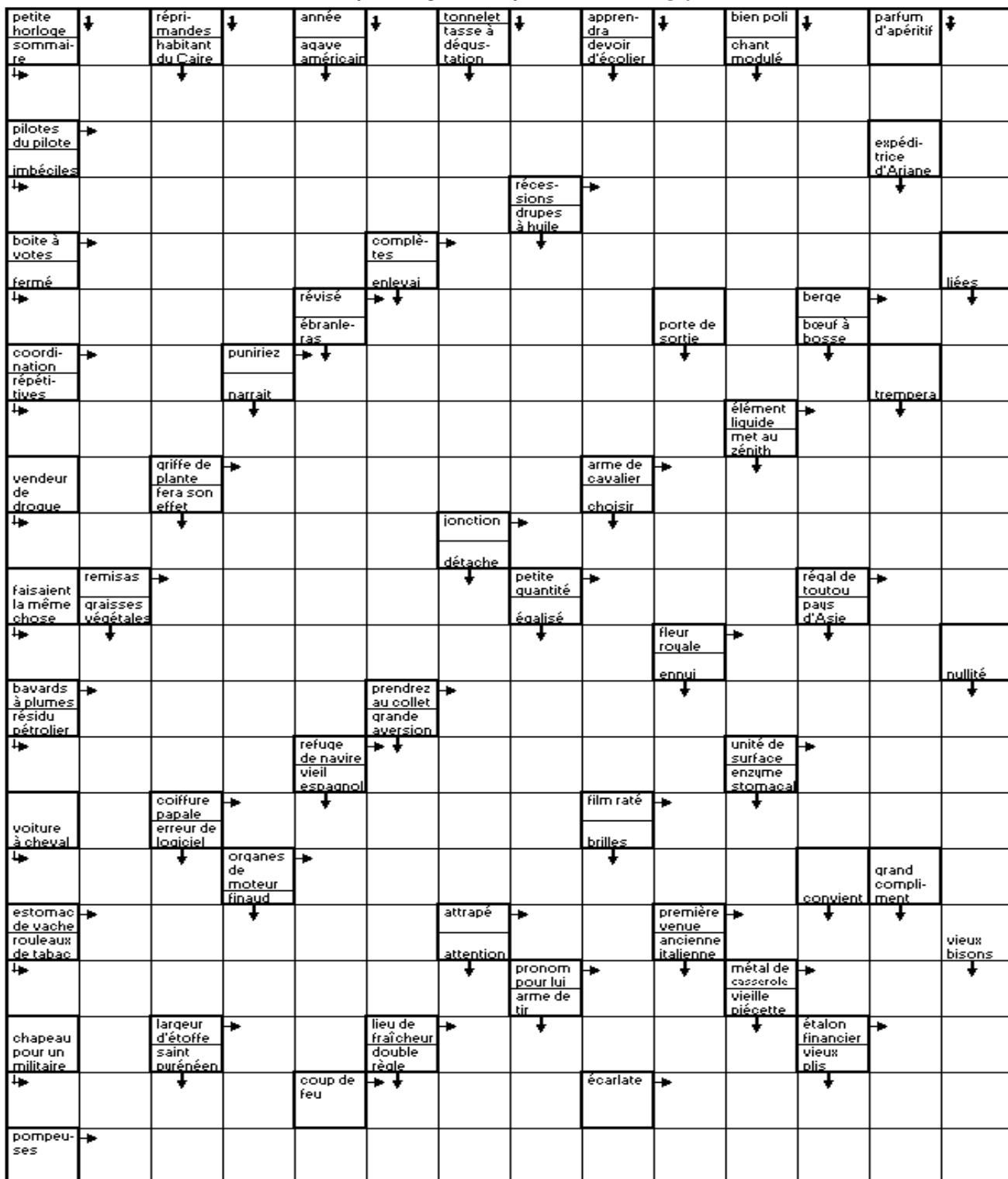
Mots croisés N°2397



Zerrouks



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1097



Solution



Mots Croisés n°2397

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	V	E	G	E	T	A	R	I	N	N	E	
2	O	P	E	R	O	N	A	T	I	O	N	U
3	L	I	N	O	N	E	N	T	A	M	A	
4	O		E	S		A	N	I	E	R	E	S
5	N	A	R	I	N	E		S	E	R	E	
6	T	R	A	V	E	R	S	E		A	I	R
7	I	O		E	P	O	U	S	O	N	S	
8	E	U		E	N		A		G	E	S	
9	R	E	V	I	S		E		S	E	E	
10	S	T	E	M		F	I		R	A	P	

Grille géante n°1097



NATATION-CHAMPIONNATS DU MONDE (BASSIN DE 25M)

Le Tunisien Ahmed Jaouadi médaillé d'or au 1500 m nage libre

Le jeune nageur tunisien, Ahmed Jaouadi, a remporté la médaille d'or du 1500 m nage libre, lors de Tennis / Championnat national seniors 2024 Début des épreuves à Ben Aknoune

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie seniors 2024, a été donné ce mercredi au Centre fédéral d'entraînement de la Fédération algérienne de tennis (FAT) de Ben Aknoune (Algér), en présence de trente-neuf (39) athlètes (28 messieurs et 11 dames).

"La participation est ouverte à tous les athlètes classés en 1re série et en 2e série, aux quart de finalistes du Championnat national de 3e série, aux finalistes du Championnat national Juniors ainsi qu'au vainqueur du Championnat national cadets", selon l'instance fédérale.

Par ailleurs, deux (02) Wild-Cards (invitations, NDRL) ont été attribuées par la direction technique nationale (DTN). Les tableaux sont dirigés par l'arbitre international Walid Bouaouiche, détenteur d'un Green Badge, alors que le Directeur est Tahar Azzi. Le tirage au sort des tableaux doubles, aura lieu ce mercredi en fin de journée. Pour rappel, Slimane Kichou (MCA) et Bouchra Mebarki (MCA) sont les tenants du titre, à l'issue de leurs victoires respectives devant Abderrahim Benosmane (MCA) et Cerine Kaidi (MBB) en septembre 2023.

La première journée des Championnats du monde de natation (bassin de 25 m) qui se déroulent à Budapest, en Hongrie, du 10 au 15 décembre.

Jaouadi, 19 ans, a réalisé le meilleur temps en parcourant la distance en 14:16.40, devançant le turc Kuzey Tunceli auteur de 14:20.64.

Il sera, également, engagé sur les 800 m et 400 m nage libre. Dans la matinée, rappelle-t-on, son compatriote Belhassen Ben Miled n'avait pas réussi à se qualifier pour la finale du 200m quatre nages. Agé de 19 ans, Ben Miled a terminé à la dixième et dernière place des qualifications de la quatrième série, avec un temps de 2:00.75. Pour rappel, les nageurs algériens Amel Melih et Jaouad Syoud représenteront la natation algérienne aux 17es Championnats du monde (bassin de 25 m).

De nombreux nageurs et nageuses auront l'occasion de marquer ces Mondiaux de Budapest de leur empreinte, notamment les récentes championnes olympiques, la Canadienne Summer McIntosh et l'Américaine Kate Douglass ou encore le Hongrois Hubert Kos chez les messieurs.

NATATION/CHAMPIONNAT DU MONDE (PETIT BASSIN)

Les podiums du jour

Podium des finales de mardi aux Mondiaux de natation en petit bassin, disputés à Budapest :

FEMMES

- 400 m nage libre
 1. Summer McIntosh (CAN) 3:50.25
 2. Lani Pallister (AUS) 3:53.73
 3. Mary-Sophie Harvey (CAN) 3:54.88

200 m 4 nages

1. Kate Douglass (USA) 2:01.63
 2. Alex Walsh (USA) 2:02.65
 3. Abbie Wood (GBR) 2:02.75

Relais 4x100 m nage libre

1. Etats-Unis 3:25.01
 2. Australie 3:28.25
 3. Canada 3:28.44

HOMMES

- 200 m 4 nages
 1. Shaine Casas (USA) 1:49.51
 2. Alberto Razzetti (ITA) 1:50.88
 3. Finlay Knox (CAN) 1:50.90

Relais 4x100 m nage libre

1. Etats-Unis 3:01.66
 2. Italie 3:03.65
 3. Pologne 3:04.46

ORAN

L'Université Mohamed Benahmed abrite les festivités de la Journée nationale du sport universitaire

L'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed a accueilli, mercredi et pour la première fois, les festivités célébrant la Journée nationale du sport universitaire, qui a coïncidé avec la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960.

Les célébrations organisées à cette occasion au niveau de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques ont été marquées, notamment, par des exhibitions dans des disciplines d'arts martiaux, à l'image du "Doshinkji Hapkido", en présence de son fondateur au niveau mondial, l'Algérien maître Boumediene Rguiba.

Le cours de cette manifestation, les équipes sportives affiliées à l'Université hôte de l'événement ont également été honorées, après leur qualification aux phases finales de diverses compétitions universitaires nationales, suite à leur passage avec succès les tours éliminatoires régionaux, qui se sont déroulées au cours des dernières semaines.

L'initiative vise à encourager ces athlètes à briller davantage dans les compétitions nationales, qui auront lieu prochainement au titre de la saison en cours 2024-2025, selon les organisateurs.

Dans une déclaration à l'APS, le vice-recteur de l'Université d'Oran 2 chargé des relations extérieures, Ismail Amani, a fait savoir que son établissement universitaire était honoré de célébrer pour la première fois la Journée nationale du sport universitaire", ajoutant que l'instauration de cette Journée vise à "réhabiliter ce sport qui, dans le passé, était un réservoir qui alimentait diverses sélections nationales des meilleurs talents sportifs". Il a, en outre, estimé que l'intérêt particulier que les pouvoirs publics accordent désormais au sport universitaire commence à porter ses fruits "à travers le nombre



croissant de pratiquants dans les milieux universitaires ". Le vice-recteur de l'Université d'Oran 2 a également mis en exergue les résultats enregistrés par les différentes équipes affiliées à son établissement, aussi bien dans les sports collectifs qu'individuels, ce qui confirme, selon lui, "le bon travail accompli par les staffs techniques de ces équipes".

Dans le même contexte, M. Amani a exprimé sa satisfaction de mettre à la disposition des athlètes universitaires les différentes infrastructures sportives relevant de la direction des œuvres universitaires, ce qui a contribué à l'émergence de plusieurs athlètes, soulignant par la même occasion la nécessité pour le sport universitaire de bénéficier davantage d'équipements sportifs "face au nombre croissant de pratiquants dans les milieux universitaires".

SPORT SCOLAIRE

Création d'une commission spécialisée, chargée du suivi des compétitions au niveau des écoles (Izem)

La Fédération algérienne du sport scolaire a annoncé mardi à Alger, la création d'une commission spécialisée, chargée du suivi des sports collectifs au niveau des écoles, tout en obligeant les établissements scolaires à créer une équipe au minimum, pour pouvoir participer aux compétitions. "Les membres qui composent cette commission sont issus du ministère de l'Education nationale, du ministère des Sports et de la Fédération algérienne du sport scolaire" a détaillé le président de la Fédération Abdelhafid Izem au Forum du Journal Al Jadid.

"Nous avons obligé également les différents établissements scolaires (primaires, moyens et secondaires) à créer au moins une équipe sportive, dans une discipline collective bien définie, pour pouvoir participer à différents événements, notamment, au niveau des wilayas. Des décisions qui prennent effet immédiatement, puisqu'elles entrent en vigueur dès la saison en cours" a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, ces décisions ont été prises en application des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à relancer les sports collectifs au niveau scolaire, avec l'espérance d'puiser les athlètes d'élite de demain. Dans cette perspective, le président de la République a offert

pas moins de 16.000 profs d'éducation physique rien qu'au niveau primaire, ce qui représente une première historique dans ce secteur. Une initiative qui devrait vite porter ses fruits, surtout que les profs en question sont eux-mêmes en constante progression, notamment, en passant régulièrement des stages de recyclage, qui leur ont permis de décrocher le diplôme de 1er degré, puis de deuxième et de troisième degrés. Par ailleurs, et selon le dernier recensement, l'Algérie compte actuellement onze millions d'enfants scolarisés (garçons et filles), entre le niveau primaire, moyen et secondaire.

Ce qui représente selon Izem "un important réservoir, dans lequel il sera facile de puiser les futurs talents" qui représenteront dignement leur pays, y compris sur la scène internationale. Pour rappel, le coup d'envoi des différentes compétitions sportives scolaires sera donné en janvier prochain, suivant les quatre étapes habituelles: inter-écoles, niveau wali, niveau régional et enfin, niveau national.

"Le coup d'envoi de ces compétitions sera donné le 7 janvier à Alger, avant de se généraliser dans les autres régions. Nous débuterons par les sports collectifs, avant d'enchaîner avec sports individuels" a encore

précisé Izem. Chaque étape de la compétition sera suivie d'un bilan détaillé, et les meilleurs athlètes seront sélectionnés, en coordination avec les Fédérations sportives concernées, pour éviter la perdition du moindre nouveau jeune talent.

Pour soutenir cette initiative et augmenter ses chances de succès, il a été décidé de créer une commission spécialisée dans chaque wilaya, avec pour principale mission de suivre les compétitions sportives au niveau des écoles. Cette commission est placée directement sous l'autorité du wali. Autre fait nouveau, une enveloppe de 150.000 DA, attribuée à chaque établissement scolaire pour organiser des compétitions inter-écoles.

"Certes, ce budget n'est pas vraiment conséquent, mais c'est beaucoup mieux qu'avant, car jusque-là, les établissements scolaires ne bénéficiaient d'aucune subvention pour organiser des événements sportifs" a-t-on également tenu à souligner de même source.

Des champions olympiques comme Noredine Morelli, Hassiba Boulmerka, Abderrahmane Hammam et bien d'autres encore ont été découverts grâce au sport scolaire.

À travers la relance de ce secteur, l'Algérie espère découvrir les champions de demain.

BOULES

Un tournoi régional de pétanque jeu court doublettes vendredi et samedi à Mostaganem

Un tournoi régional de pétanque jeu court doublettes seniors aura lieu, vendredi et samedi prochains au complexe de proximité Chahid "Mokhtar Ali" dans la commune de Benabdellek Ramdane, en collaboration avec la Ligue de wilaya de Mostaganem, a-t-on ap-

ris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par l'Association sportive El-Amel de pétanque de Benabdellek Ramdane, en collaboration avec la Ligue de wilaya de Mostaganem de sport

du pays. Les boulistes seront répartis en poules de quatre, sachant que les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les éliminatoires directes. Les demi-finales et finale auront lieu samedi.

LIGUE 1 MOBILIS 13^È JOURNÉE - ESS- JSK A 17H 00

Les Kabyles à Sétif pour la victoire

Tous les regards seront braqués ce soir sur le stade 8-Mai-45 de Sétif, qui abritera à partir de 17h, l'affiche de la 13^e journée du Championnat de Ligue 1 entre l'ESS et la JSK.

Par F. Yanis

Un match d'une extrême importance pour les deux clubs, qui jouent pour deux objectifs diamétralement opposés cette saison. D'un côté, nous avons l'ESS, qui vise le podium et a besoin des points de ce match face à la JSK pour garder ses chances d'atteindre cet objectif.

Les deux formations ont gagné leurs derniers matchs l'ors de la précédente journée du championnat ligue 1 la formation kabyle a gagné contre Magra deux buts à 1 par ailleurs les Aigles Noirs de Sétif eux sont revenus de Khencela avec une victoire précieuse sur le score de trois buts à deux devant une bonne équipe de Khencela, demain soir au stade de 8 Mai 45 de Sétif, il y a cette formation des Canaris du Djurdjura, déterminée quant à elle à revenir de la ville de Ain Fouara avec un

résultat positif et faire plaisir à leurs supporters et prendre la tête du classement général provisoire avec deux matchs de retard un face au CRB et stade du 5 juillet et l'autre face à El bayadh au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi ouzou les coéquipiers de Riad Boudebouz ambitionne ni plus ni moins de réaliser un exploit dans la capitale des Hauts-Plateaux pour confirmer son retour en force cette saison et rendre un vibrant hommage à l'homme de Gijon Khedine Khalef.

Le coach kabyle, Abdelhak Benchikha, pour sa part, veut une autre victoire de ses poulains aujourd'hui pour que la JSK s'approche un peu plus en plus de son objectif durant cette phase aller en Ligue 1 Mobilis.

En dépit de la difficulté du match, l'entraîneur de la JSK veut un résultat probant : « Le match de l'ESS est un autre important rendez-vous qui nous



attend. La rencontre sera sans doute difficile face à une ESS qui voudra certainement nous battre, toutefois on fera le maximum pour réaliser le meilleur résultat possible. On est sur une série de résultats positifs et on

fera l'impossible pour la préserver en réussissant une belle opération à Sétif », a déclaré le coach kabyle.

Ce dernier, qui a son idée sur leur adversaire du jour, a bien affûté ses armes pour cette

confrontation, tout en misant sur la détermination, mais aussi la concentration pleine et entière de ses poulains, pour réaliser son objectif dans ce rendez-vous décisif face à l'Entente de Sétif.

F. Y.

Ultimes réglages hier

Les Canaris du Djurdjura ont effectué hier à Sétif, leur dernière séance d'entraînement avant le match de ce soir face à l'ESS.

L'occasion pour le staff tech-

nique kabyle d'opérer ses dernières mises au point sur son équipe, en prévision du match de ce soir face à l'ESS. Il en a profité également pour exhorter ses poulains à convoquer

toute leur concentration, avant et tout au long du match, pour espérer pouvoir réaliser un résultat positif à l'issue de cette rencontre.

CAN-2026 FÉMININE Le tirage au sort des éliminatoires jeudi au Caire (CAF)



Le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 féminine de football, aura lieu ce jeudi au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Egypte) à partir de 13h00 (heure algérienne), a annoncé l'instance continentale, mercredi dans un communiqué. « Le tirage sera diffusé en direct sur CAF TV, la chaîne YouTube officielle de la CAF », précise la même source. La 15^e édition de la CAN, prévue initialement en 2024, se jouera du 5 au 26 juillet 2025. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Lors de la prochaine phase finale de la CAN féminine, les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti évolueront dans le groupe, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Douze équipes disputeront la phase finale de la CAN-2026, ce qui constitue une étape essentielle vers la promotion et le développement du football féminin en Afrique», ajoute la CAF. Et d'enchaîner : «les éliminatoires de la CAN Féminine 2026 verront la participation de 38 équipes africaines.» Les équipes participantes aux éliminatoires de la CAN-2026 : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Congo, RD Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Eswatini, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Mali, Malawi, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

APS

Le milieu de terrain de la JSK, Amriche, est confiant pour que son équipe ne retourne pas berdouille à Sétif.

Il pense que l'Entente possède tous les moyens nécessaires pour réussir un grand match.

Dites-nous comment s'est déroulée la préparation du match devant l'ESS...

Dans de très bonnes conditions. Les gars ont bien travaillé, surtout que le moral est beau fixe après notre victoire face au NC Magra. Je pense que toutes les conditions et tous les moyens sont réunis pour faire un grand match ce vendredi face à l'ESS.

On s'est donné à fond durant toute la semaine, tout le monde a travaillé d'arrache-pied afin d'aborder le match qui nous attend avec les meilleurs atouts possibles.

Comment se présente pour vous ce match ?

Ce sera un match très difficile pour les deux équipes. L'ESS, qui est en bonne position,



cherchera à nous battre afin de remonter au classement et quitter la zone rouge. Quant à nous, nous restons sur une victoire.

On doit donc confirmer ce samedi.

Les joueurs sont tous conscients de la tâche qui les attend et on fera tout pour revenir au bercail avec le meilleur résultat possible.

Certains de vos supporters exigent la victoire. Partagez-vous cet avis ?

Nos supporters ont le droit de rêver et même d'exiger des résultats, mais

je pense qu'en tant que joueurs nous devons respecter cette équipe de Sétif dont un sursaut d'orgueil n'est pas à écarter.

On doit prendre ce match très au sérieux afin d'éviter toute mauvaise surprise.

La rencontre se jouera sur le terrain et durant 90 minutes et c'est donc là qu'il faut assurer si on veut vraiment remporter ce match. C'est dire aussi que nous n'allons pas jouer sur du velours

Ne craignez-vous pas la pression ?

Je pense que nous avons l'expérience suffisante pour faire face à toutes les situations. Il faut savoir aussi entrer directement dans le match et imposer notre jeu.

Il ne faut pas avoir peur de la pression, nous sommes capables de la gérer et sortir victorieux.

Et pour tout vous dire, je pense que la pression pèsera plutôt sur les épaules de notre adversaire qui est appelé à gagner puisqu'il jouera sur son terrain. Nous avons les moyens de réussir un bon résultat à Sétif.

F. Y.

Benchikha : «Match important, mais pas décisif»

On s'est rapprochés de l'entraîneur de la JSK, Abdelhak Benchikha, pour avoir son avis l'importance de la rencontre que disputeront son équipe contre l'ESS.

Le coach Kabyle dira : «Ce match est important, mais il n'est pas décisif.

Prendre un point ou trois a toute son importance. Mais je ne crois pas que ce match sera déterminant. «Notre attaque est en mesure de marquer» Pour revenir au volet technique et les possibilités de l'ESS à revenir avec un autre bon résultat,

Geiger est optimiste : «Nous espérons jouer le deuxième match sans perdre.

Notre objectif, c'est d'éviter de revenir les mains vides à Sétif.

On veut continuer la bonne série des résultats positifs.

On possède l'une des meilleures attaques du championnat, et l'ESS est en mesure de marquer à n'importe quel moment.

Aussi, la défense commence à se stabiliser.

Il y a une progression à ce niveau. Geiger terminera cet entretien en

déclarant que toutes les probabilités sont à envisager.

Ultime séance hier matin

C'est hier matin que les joueurs de la JSK ont effectué leur dernière séance d'entraînement de la semaine avant de prendre la route pour se rendre à Sétif où ils passeront la nuit du vendredi au vendredi où se déroulera leur prochaine rencontre de championnat. Une rencontre qui les opposera à l'ESS.

F. Y.

COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025 (TIRAGE AU SORT- 1/32^{ES} DE FINALE) 64 clubs sur la ligne de départ

Coupe d'Algérie de football 2024-2025, dont 16 de la Ligue 1 Mobilis, connaîtront leurs adversaires jeudi, à l'occasion du tirage au sort prévu au cercle de l'Armée de Beni Messous (Algér) à partir de 17h30.

Les choses sérieuses vont commencer dès ce jeudi, avec l'entrée en lice des clubs de l'élite, en plus des équipes qualifiées à l'issue des rencontres du dernier tour régional, marqué par l'élimination de 13 formations du championnat de Ligue 2 amateur.

Ainsi, les 64 clubs seront sur la ligne de départ pour la succession du CR Belouizdad, vainqueur de la précédente édition, après sa victoire en finale disputée le 5 juillet 2024 face au MC Alger (1-0).

Les 1/32es de finales, dont les

matchs se joueront les 2, 3, et 4 janvier 2025, verront la présence de deux petits poucets, pensionnaires de la Régional 2 : l'ES Théniet El-Abed et CR Sendjas.

Les 1/16es de finale, sont programmés quant à eux, les 10 et 11 janvier 2025.

Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), souligne l'instance fédérale.



Voici par ailleurs la liste des équipes engagées en 1/32es de finale :

Ligue 1 Mobilis (16 clubs) :

CR Belouizdad (tenant), MC Alger, MC El-Bayadh, ES Mostaganem, NC Magra, MC Oran, USM Khénchela, Olympique Akbou, ES Sétif, ASO Chlef, JS Soura, JS Kabylie, US Biskra, CS Constantine, USM Alger, Paradou AC

Ligue 2 amateur (18 clubs) :

USM Annaba - USM El Harrach - NA Husseïn-Dey - RC Kouba - ES Ben Aknoune - GC Mascara - JSM Tiaret -

ESM Koléa - US Chouaïa - AS Khroub - JS Jijel - WA Mostaganem - CA Batna - O. Magrane - MB Rouïssat - CR Temouchent - SC Mechria - US Béchar Djidj

Division Inter-régions (26 clubs) :

Nasr E-Fadjoudj - IRB Sedrata - ES Guelma - JSM Béjaïa - MO Béjaïa - JS Hai Djabel - JS Azazga - CA Sid Abdelloumen - WM Tissemtilt - USM Blida - ORB Oued Fodda - CR Béni Tamou - CR Zaoutia - AE El Eulma - RC Bougaâ - USM Sétif - MC El Eulma - ISC Tlemcen - IRB

El Kerman - USM Bel-Abbès - AB Barika - MB Barika - ES Bouaakeul - IRB Nezla - B. Hassi R'mel - NRB Touggourt.

Régionale 1 (2 clubs) :

MJ Arzew - Mouloudia des Chouhada

Régionale 2 (2 clubs) :

ES Théniet El-Abed - CR Sendjas.

L'ancien entraîneur national Mahieddine Khalef inhumé au cimetière d'El Alia

L'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, Mahieddine Khalef, décédé mardi à l'âge de 80 ans, a été inhumé mercredi après la prière du Dohr au cimetière d'El Alia (Algér).

Le défunt a été accompagné à sa dernière demeure par le ministre des Sports, M. Walid Sadi, des présidents de clubs de football, des sportifs, des membres de sa famille, des proches ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens.

A cette occasion, M. Sadi a rendu un vibrant hommage au défunt, "une grande figure du football national et une de ses figures les plus emblématiques".

Les confrères et les amis du défunt ont été unanimes à louer les qualités du regretté qui laissera, diront-ils, un grand vide dans leur cœur, priant le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder aux siens courage et réconfort.

Ancien entraîneur de l'équipe nationale dans les années 1980, Khalef s'est éteint mardi à Alger à l'âge de 80 ans, laissant derrière lui une carrière dorée avec un riche palmarès.

Il avait débuté sa carrière de footballeur en Algérie, à la JS Kabylie en 1967 et avec laquelle il accède en première division, puis sera sacré champion d'Algérie lors de la saison 1972-1973 sous la houlette de l'entraîneur roumain Virgil Popesco.

Lors de la saison 1970-1971, le défunt rejoint le NA Hussein-Dey, avant de revenir à la JSK en fin de saison pour y rester jusqu'à 1974. Khalef a entamé sa carrière d'entraîneur à la JSK en 1977. Il co-dirige à partir des années 1980 avec le polonais Stefan Zywotko, la fameuse équipe de la JS Kabylie "JumboJET" et remporte dès sa première année le titre de champion d'Algérie. Il restera 11 années consécutives à la JSK, un record national de longévité sur un banc d'un même club, où il a écrit les plus belles pages de l'histoire de l'équipe et du football algérien tant sur le plan national qu'international. Le nom de Mahieddine Khalef avec sa rigueur, son palmarès et ses exploits, restera gravé dans les mémoires, rappelant à tous qu'avec de la détermination et une vision claire, les sommets peuvent être atteints.

La treizième journée de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable aux leaders, l'ES Ben Aknoune (Centre-Ouest) et le MB Rouïssat (Centre-Est), qui auront l'occasion de conforter leur première place en affrontant des équipes de bas du tableau, le RC Arbaâ (12e, 13 pts) et l'Olympique Magrane (14e, 10 pts).

Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres sont prévues vendredi (15h00), l'ES Ben Aknoune (1ere, 26 pts) sera en déplacement chez un ancien pensionnaire de Ligue 1, le RC Arbaâ (12e, 13 pts).

Les gars de "Ben-Ak", solides leaders depuis le début de saison, partiront avec les faveurs des pronostics face à une équipe de l'Arbaâ en grande difficulté dans le bas du classement. Le dauphin de l'Etoile, le RC Kouba (23 pts), tentera pour sa part de revenir avec un résultat positif de son déplacement chez l'ESM Koféa (9e, 15 pts).

Requinqués après le large succès obtenu devant le RCA (3-1), les Koubéens auront à cœur d'obtenir les

LIGUE 2 AMATEUR (13E J) Les leaders sur du velours



trois points de la victoire pour rester dans le sillage du leader.

De son côté, la JSM Tiaret (3e, 20 pts), après son match nul à domicile face à l'ESMK, essayera de renouer avec le succès, lors de son déplacement chez le SKAF (12e, 13 pts), alors que l'ASM Oran (4e, 19 pts), sera à rude épreuve lors de la réception du WA Mostaganem (5e, 19 pts), dans une affiche qui s'annonce indécise entre deux équipes aspirant à jouer les premiers rôles dans la course à l'accession. Dans les autres rencontres de cette poule, le GC Mascara (7e, 16 pts) accueillera à huis clos le SC Mecheria (16e, 4 pts), au moment où la JS El Biar également septième recevra le MCB Oued Sily (12e, 13 pts). Dans le bas du classement, le NA Hus-

sein-Dey (9e, 15 pts) sera opposé au CR Temouchent (15e, 11 pts).

La dernière rencontre de la 13e journée, programmée samedi (14h00), mettra aux prises l'US Béchar Djidj (6e, 17 pts) au MC Saïda (9e, 15 pts).

Groupe Centre-Est : le leader et son dauphin en déplacement

Dans le groupe Centre-Est, dont les rencontres sont prévues samedi (14h00), le MB Rouïssat (1er, 29 pts) ne devrait pas éprouver de difficultés pour accentuer son avance en tête du classement lors de son déplacement chez l'Olympique Magrane (14e, 10 pts), un club toujours à la recherche de son rythme de croisière depuis le début de saison.

L'affiche de cette jour-

née qui se jouera malheureusement à huis clos, verra l'USM Annaba (3e, 24 pts) se rendre chez l'US Chaoïa (8e, 15 pts) avec la ferme ambition de l'emporter pour rester aux contacts du leader, tout comme le dauphin l'USM El Harrach (26 pts), toujours invaincu depuis le début de saison et qui évoluera chez le MSP Batna (10e, 13 pts).

L'autre affiche de cette journée, opposera l'IB Khémis El Khechna (4e, 21 pts) au MO Constantine (5e, 20 pts) dans une rencontre ouverte à tous les pronostics entre des préteurs à l'accession.

Dans les autres rencontres de cette poule, l'AS Khroub (6e, 16 pts) recevra à huis clos la JS Bordj Meñaiel (15e, 10 pts), alors que le HB Chelghoum Laïd, qui occupe le sixième rang aux côtés de l'ASK, se déplacera chez l'IRB Ouartigla (10e, 13 pts). Les deux derniers matchs de cette poule concerneront des équipes de milieu de tableau : le NRB Telegħħi (10e, 13 pts) face à la lanterne rouge l'US Souf (5 pts) et la JSD Jijel (10e, 13 pts) au CA Batna (8e, 15 pts).

LIGUE DES CHAMPIONS Le Bayer Leverkusen fait craquer l'Inter Milan (1-0) en fin de rencontre

Le Bayer Leverkusen, champion d'Allemagne en titre, a fait craquer l'Inter Milan en fin de rencontre pour s'imposer 1 à 0 grâce à un but de Nordin Mukiele, mardi soir lors de la 6e journée de la Ligue des champions. Grâce à ce succès obtenu à la 90e minute, le Bayer Leverkusen s'empare provisoirement de la 2e place, jusque-là occupée par les Interistes, au classement de la C1 avec 13 points, cinq de moins que le leader Liverpool (18), vainqueur à Gérone (1-0) en début de saison, le sixième succès en autant de rencontres des Reds.

ment de la 2e place, jusque-là occupée par les Interistes, au classement de la C1 avec 13 points, cinq de moins que le leader Liverpool (18), vainqueur à Gérone (1-0) en début de saison, le sixième succès en autant de rencontres des Reds.

APS

BAYERN NEUER ABSENT PLUSIEURS SEMAINES

L'entraîneur du Bayern Munich Vincent Kompany a annoncé la blessure de Manuel Neuer (38 ans, 11 matches en Bundesliga cette saison). Le gardien allemand souffre d'une fracture à une côte. "Il ne jouera probablement plus cette année. On l'attend de retour en janvier", a prévenu le coach bavarois en conférence de presse.

REAL MADRID

BELLINGHAM A RETROUVÉ LE SENS DU BUT

Sur une série de cinq matches consécutifs avec un but marqué en Liga, Jude Bellingham (21 ans, 19 matches et 6 buts toutes compétitions cette saison) a ouvert son compteur en Ligue des Champions contre l'Atlanta (2-3), mardi. Un retour en forme fracassant savouré par le milieu de terrain anglais. "J'ai retrouvé le sens du but, j'espère en faire encore plus, a soutenu le 3e du Ballon d'Or 2024 en zone mixte. Nous avons beaucoup gagné la saison dernière, mais j'ai hâte de le refaire et de le répéter plusieurs fois pour ce club." Une arme de plus pour Carlo Ancelotti.

LEVERKUSEN REFROIDI PAR GÜLER

Dans les petits papiers du Bayer Leverkusen pour combler un probable départ de Florian Wirtz l'été prochain, Arda Güler (19 ans, 18 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) ne va pas répondre favorablement à l'intérêt du champion d'Allemagne en titre. Alors que le Real Madrid souhaite de toute façon conserver son milieu offensif, ce dernier aurait pu ouvrir la porte à un départ afin de jouer d'un rôle plus conséquent ailleurs. Mais d'après le journaliste Fabrizio Romano ce mercredi, ce n'est pas du tout dans les plans de l'international turc, qui souhaite rester chez les Merengue et a totalement écarté l'hypothèse d'un transfert. Le Werkself est prévenu.

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews.dz **SITE** : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / **FAX** : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz



CHELSEA Estevão n'a pas peur de la concurrence

Futur joueur de Chelsea, Estevão Willian (17 ans) attend la fin de la saison pour quitter Palmeiras. L'ailier brésilien est impatient de rejoindre le club londonien malgré la forte concurrence qui l'attend.

"Chelsea recrute beaucoup de joueurs ? Aucun problème, je suis prêt à me battre pour ma place, a prévenu l'Auriverde pour ESPN. Je vais là-bas pour lancer une compétition saine et obtenir ma place. C'est pourquoi Chelsea est le meilleur choix. Je n'ai aucun doute."

ARSENAL ARTETA OUVE LA PORTE À DES RECRUES

Moins impressionnant que lors des deux précédents exercices, Arsenal a pris du retard dans la course au titre en Premier League, avec 6 points de moins que Liverpool, qui compte un match de retard. De cette manière, si l'opportunité se présente, Mikel Arteta ouvre la porte à des recrues lors du mercato d'hiver.

"Le mercato nous donne l'opportunité de renforcer l'équipe. Cela se fera si nous estimons que c'est nécessaire et que nous pensons avoir la capacité de le faire également", a déclaré le manager des Gunners en conférence de presse. Reste à voir si les Londoniens pourront réaliser la bonne affaire en janvier prochain.

MAN CITY LE DERNIER CLUB POUR GUARDIOLA ?

Prolongé jusqu'en juin 2027, Pep Guardiola n'entraînera pas un autre club après Manchester City. Le manager catalan a confirmé sa volonté de se retirer progressivement après son passage en Angleterre.

"Je ne vais pas diriger une autre équipe. Ce que je ne ferai pas, c'est de quitter Manchester City pour aller dans un autre pays et faire la même chose qu'aujourd'hui. Je n'ai plus l'énergie nécessaire pour commencer ailleurs tout un processus d'entraînement, etc... Non, non, non", a confié le technicien mancunien lors d'un échange en podcast avec le chef cuisinier espagnol Dani Garcia.

"Peut-être une équipe nationale, mais c'est différent, a toutefois concédé Guardiola. Je pense qu'arrêter me ferait du bien."

64^e ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Message du président de la République (Texte intégral)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, un message à l'occasion du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, dont voici la traduction APS.

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur son Messager. Concitoyennes, concitoyens. A chaque occasion liée à la Mémoire nationale, il nous incombe de rendre hommage aux sacrifices du peuple algérien et de nous incliner devant son long parcours de lutte acharnée menée au prix d'un lourd tribut et dont les hauts faits sont consignés en lettres d'or par l'histoire contemporaine comme une source d'inspiration intarissable sur l'attachement à la liberté.

Le 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 vient mettre en lumière une étape hautement significative en termes de fierté et de dévouement à la patrie.

Dans les terribles circonstances historiques de l'époque, ces manifestations furent un cri de liberté et de dignité et un appel à la justice face à la tyrannie et à la domination coloniale, ayant démontré avec une clarté éclatante la cohésion du peuple algérien, son adhésion pleine et entière à la glorieuse Révolution de libération et son attachement aux objectifs tracés par la Déclaration du 1er Novembre.

Le peuple algérien, fier de son legs sacré de cohésion et de défense de l'unité nationale, de la souveraineté populaire et de l'intégrité de



son territoire national, est un peuple qui s'est imprégné, au fil des étapes et des époques, d'un patriottisme profondément enraciné, et qui s'est engagé, de génération en génération, à demeurer fidèle à la terre des Chouhada et à leur message éternel.

C'est dans cet esprit qu'il édifie les fondements d'un Etat fort immunisé par ses institutions et ses capacités économiques et protégé par la puissance de son Armée et son bouclier de défense, pleinement conscient des défis actuels dans notre environnement régional erratique et tendu.

Concitoyennes, Citoyens, Allah Tout-Puissant a gratifié l'Algérie de Ses bienfaits et son peuple vaillant

l'a honorée grâce à sa conscience nationale, qui l'immunise contre les desseins des conspirateurs et les rancœurs des haineux et qui déjoue les tentatives désespérées de démolition des patriotes dévoués à l'Algérie.

Par sa conscience éveillée, son peuple protège la sécurité et la stabilité de la société, en s'attelant, dans cette conjoncture délicate, à des enjeux importants et des priorités pressantes pour le parachevement du projet national de développement global et durable, lancé dans l'Algérie nouvelle et dont la concrétisation de ses dimensions stratégiques se poursuit grâce au génie du peuple et aux efforts des Algériennes et des Algériens dans l'Algérie victorieuse.

Nous sommes très fiers de ce grand peuple tourné vers de nobles objectifs, en étant animé de patriottisme et en ayant chevillée au corps la patrie, ce précieux legs des valeureux Chouhada, à la mémoire desquels nous nous inclinons avec humilité et déférence en cette mémorable occasion, que je saisir pour adresser mes respectueuses salutations à mes sœurs Moudjahidate et à mes frères Moudjahidine, puisse Allah leur prêter longue vie.

Vive l'Algérie, Gloire et éternité à nos valeureux Chouhada".

COUR CONSTITUTIONNELLE

Belhadj reçoit le procès-verbal de proclamation des résultats finaux de l'élection des professeurs de droit constitutionnel membres de la Cour constitutionnelle

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a reçu, mercredi, le président de la Commission électorale nationale au niveau de la

Conférence nationale des universités, qui lui a remis le procès-verbal (PV) de proclamation des résultats finaux de l'élection des professeurs de

droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, indique un communiqué de cette institution.

"Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu, mercredi matin, le président de la Commission électorale nationale au niveau de la Conférence nationale des universités,

accompagné des membres de la commission, qui lui a remis le procès-verbal de proclamation des résultats finaux de l'élection des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, au titre du renouvellement partiel du 7 décembre 2024", lit-on dans le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ANP : reddition de 2 terroristes à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 7 éléments de soutien aux groupes terroristes (bilan)

Deux (2) terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes à travers le territoire national durant la période du 4 au 10 décembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", indique la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des services de sécurité de l'ANP, les terroristes dénommés respectivement Bayaoui Shafai, alias "Abou El-Tahar+", et Foumani Ali se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire".

"Les deux terroristes avaient en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 9 chargeurs garnis et d'autres effets. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à

ALGÉRIE - SYRIE

L'Algérie condamne fermement la violation de la souveraineté de la Syrie par l'armée de l'entité sioniste

L'Algérie a condamné fermement la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après avoir pris le contrôle de la zone tampon du Golan occupé, mardi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"L'Algérie exprime sa condamnation ferme de la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après la prise de contrôle de la zone tampon du Golan occupé et l'annonce de l'annulation de l'accord de désengagement signé en 1974, profitant des circonstances actuelles en Syrie et de l'instabilité dans la région pour imposer un nouveau fait accompli s'alignant avec la politique expansionniste et coloniale des autorités de l'occupation sioniste", lit-on dans le communiqué.

L'Algérie a également dénoncé "les agressions répétées de l'armée d'occupation, en recrudescence récemment, contre les infrastructures et institutions syriennes", ajoute la même source.

"Tout en réaffirmant sa position immuable en faveur de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que son droit légitime à récupérer le Golan occupé conformément aux lois et conventions internationales en vigueur, l'Algérie appelle la communauté internationale à adopter une position unifiée garantissant la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale de la Syrie", conclut la même source.

DÉCÈS DE L'ANCIEN ENTRAÎNEUR NATIONAL MAHIEDDINE KHALEF

Goudjil présente ses condoléances

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé, mardi, un message de condoléances à la famille du défunt Mahieddine Khalef, ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, qui s'est éteint, mardi, à l'âge de 80 ans.

"C'est vers la demeure éternelle que nous quitte l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, Mahieddine Khalef, que Dieu ait son âme et le comble de Sa sainte miséricorde", lit-on dans le message de condoléances.

"L'Algérie a perdu, aujourd'hui, un fils dévoué, un entraîneur chevronné et expérimenté, dont le nom restera à jamais associé à l'équipe de la JS Kabylie ainsi qu'au staff qui avait pour mission de sélectionner les joueurs ayant porté le maillot national pour la Coupe du Monde 1982, avant qu'il ne prenne, deux ans

M. Boughali présente ses condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a adressé, mardi, un message de condoléances à la famille du défunt Mahieddine Khalef, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, qui s'est éteint à l'âge de 80 ans.

"C'est avec une profonde affliction que j'ai appris le décès du défunt Mahieddine Khalef, ce grand entraîneur qui a tant donné au football algérien et enrichi son parcours par son dévouement et son professionnalisme.

Le défunt est l'un des héros qui ont fait des couleurs de notre équipe, une source de fierté", a écrit M. Boughali.

"Avec sa disparition, le foot-

plus tard, la direction de l'équipe nationale avec laquelle il a décroché la troisième place lors de la CAN 1984", a déclaré le président du Conseil de la nation.

"Le football a été pour lui une passion, laissant derrière lui des souvenirs heureux et indélébiles ...

Qu'Allah lui accorde Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis", a ajouté M. Goudjil.

Et d'ajouter "En cette douloureuse épreuve et avec le cœur résigné devant la volonté d'Allah, je présente, en mon nom personnel et au nom des membres du Conseil de la nation, mes sincères condoléances et ma profonde compassion à son honorable famille, à ses proches, à ses amis et à toute la famille du football, priant Allah Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort aux siens".

ball algérien a perdu un de ses symboles les plus illustres ayant contribué à porter haut le nom de l'Algérie dans les manifestations internationales.

Sa disparition est une grande perte pour la famille sportive algérienne et pour tous les amateurs du football dans notre pays", lit-on dans le message de condoléances.

En cette pénible épreuve, je tiens à présenter mes sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à toute la famille sportive, implorant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter patience et réconfort à ses proches", a-t-il ajouté.

contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 36 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 12 quintaux et 31 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,6 kilogramme de cocaïne, et 1.235.506 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 596 individus et saisi 49 véhicules, 384 groupes électrogènes, 337 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "23 autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 21.940 litres de carburants, 83 quintaux de tabac, ainsi que 21,30 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculations ont été saisis".

D'autre part, les Gardes-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 480 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", précise le même bilan.

APS